



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS
ETRANGERS DANS LES PAYS DE L'UEMOA
AU COURS DE LA PERIODE 2000-2011**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Bassambié BATIONO
*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*
Email : courrier.zdrs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Etudes Economiques et de la Monnaie

Direction de la Recherche et de la Statistique
Service de la Balance des Paiements

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS DANS LES PAYS DE
L'UEMOA AU COURS DE LA PERIODE 2000-2011**

Janvier 2013



SOMMAIRE

	<i>Page</i>
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	3
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES.....	4
RESUME.....	5
INTRODUCTION	6
I. GENERALITES SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS.....	6
1.1. Définition du concept d'investissements directs étrangers.....	6
1.2. Facteurs déterminants des IDE.....	7
1.3. Importance économique des IDE pour les économies d'accueil.....	8
1.4. Conditions d'efficacité des IDE dans les pays bénéficiaires	9
II. EVOLUTION RECENTE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS DANS L'UEMOA.....	10
2.1. Aperçu global de l'évolution des flux d'IDE dans l'Union.....	10
2.2. Orientation géographique des IDE reçus par les pays de l'UEMOA.....	11
2.3. Ventilation sectorielle des IDE reçus par les pays de l'UEMOA.....	12
2.4. Répartition des IDE par pays bénéficiaires dans l'UEMOA.....	13
III. INCIDENCES DES IDE SUR LES ECONOMIES DE L'UEMOA	14
3.1. Activités des industries extractives.....	14
3.2. Branche des télécommunications.....	15
3.3. Secteur bancaire.....	15
3.3. Impacts globaux.....	16
IV. CONCLUSION.....	19
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	21
ANNEXES.....	22

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

		<i>Page</i>
TABLEAUX		
1	Indicateurs d'activités du secteur bancaire	16
2	Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques de l'Union	17
3	Indicateurs de performance des IDE	18
GRAPHIQUES		
1	Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA	10
2	Evolution de la composition des flux d'IDE par type d'instrument	11
3	Ventilation géographique des flux totaux reçus entre 2007 et 2011	12
4	Ventilation géographique du stock d'IDE entre 2007 et 2011	12
5	Ventilation sectorielle des flux totaux reçus entre 2007 et 2011	12
6	Ventilation sectorielle du stock d'IDE entre 2007 et 2011	12
7	Répartition du stock d'IDE par pays membre	13
8	Evolution des exportations de produits miniers	14
9	Evolution de l'accès aux services de télécommunication dans l'UEMOA	15
10	Evolution des crédits à l'économie et des dépôts en banque	16
11	Evolution des IDE au Bénin	23
12	Evolution des IDE au Burkina	24
13	Evolution des IDE en Côte d'Ivoire	24
14	Evolution des IDE en Guinée-Bissau	25
15	Evolution des IDE au Mali	26
16	Evolution des IDE au Niger	27
17	Evolution des IDE au Sénégal	29
18	Evolution des IDE au Togo	29

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

APD	Aide Publique au Développement
BCEAO ou "Banque Centrale"	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BPT	Balance des Paiements en termes de Transactions
BRIC	Groupe de pays composé par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
DRS	Direction de la Recherche et de la Statistique
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
IPIE	Indice de Performance des IDE
INS	Institut National de la Statistique
MBP6	Manuel de la balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale, Sixième édition
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
Union	L'ensemble des Etats membres de l'UEMOA

RESUME

Les flux d'investissements directs en direction des pays de l'Union ont fait preuve de résilience face à la crise économique et financière récente. En effet, ces flux se sont accélérés au plus fort moment de la crise, en affichant un rythme de progression moyen annuel de 18,8% sur la période 2006-2011, contre seulement 3,5% entre 2000 et 2005.

Cette évolution résulte notamment du regain d'intérêt pour les ressources minières des pays de l'Union, dont l'exploitation est devenue rentable à la faveur de l'envolée des cours internationaux des produits de base au milieu des années 2000. En effet, près de la moitié des flux récemment enregistrés dans l'Union (49,9%), est destinée au secteur des industries extractives. Ce secteur est suivi de celui des télécommunications (14,8%), des industries manufacturières (11,9%), de l'intermédiation financière (9,4%) et du commerce (7,1%).

Les capitaux proviennent essentiellement de la zone euro, qui représente 43,0% sur la période 2006-2011 contre 49,9% entre 2000 et 2005, suivie de l'Asie qui a enregistré une progression de plus de 7,0 points entre les deux sous-périodes, pour atteindre 20,4% du stock d'IDE reçus dans l'Union. Le Niger (30,2%), la Côte d'Ivoire (20,0%), le Mali (16,3%) et le Sénégal (14,3%) ont représenté plus des quatre cinquièmes (4/5) des flux reçus au cours des six dernières années dans l'Union contre respectivement 0,6%, 42,3%, 22,6% et 10,4% sur la période 2000-2005.

L'afflux de capitaux d'investissements directs a insufflé une importante dynamique au secteur minier, qui a supplanté le secteur agricole en termes de recettes d'exportation. S'agissant des flux enregistrés dans le domaine des télécommunications, ils ont permis une amélioration significative de l'accès aux services de communication, avec en particulier un ratio de souscription à la téléphonie mobile pour 100 habitants, qui est passé de 1,2 en 2000 à 61,8 en 2011. Quant au secteur bancaire, en ligne avec l'arrivée de nouveaux groupes étrangers et les effets induits du regain de dynamisme du secteur minier et celui des télécommunications, d'importants progrès ont été réalisés en termes notamment d'élargissement du réseau d'agences et d'accroissement de dépôts, de crédit à l'économie et d'emplois créés.

Outre les incidences directs sur les principaux secteurs bénéficiaires des investissements directs étrangers, des améliorations sont notées au niveau de l'investissement global, dont le ratio en pourcentage du PIB est passé de 15,2% entre 2000 et 2005 à 19,3% sur la période 2006-2011. S'agissant du taux de croissance économique, il est ressorti en moyenne à 3,1% sur la période 2006-2011 contre 3,4% entre 2000 et 2005. La contribution du secteur des industries extractives à la formation du PIB s'est améliorée de 1,2 point, pour ressortir à 3,7%, contre une hausse de 0,1 point pour l'agriculture, dont le poids se situe à 31,4%. L'apport des industries extractives devrait être plus important dans les années à venir, avec l'entrée en phase de pleine exploitation des principaux projets miniers et pétroliers.

Par ailleurs, l'afflux des capitaux d'investissement direct a favorisé un accroissement du volume des importations de biens d'équipement et intermédiaires et des services de près de 3,0 points en pourcentage du PIB. Cette évolution s'est traduite par une détérioration du déficit du compte courant, qui est passé de 5,4% entre 2000 et 2005 à 6,1% sur la période 2006-2011, en dépit de l'amélioration des exportations. En perspective, ce profil devrait s'améliorer avec la fin des gros investissements en cours et l'accélération attendue des exportations.

L'analyse de l'Indice de Performance des IDE (IPIE) de la CNUCED, qui mesure la capacité d'un pays à attirer et à retenir les investisseurs étrangers, indique toutefois que les montants des IDE reçus par l'Union demeurent encore faibles comparativement aux autres régions d'Afrique et aux besoins des pays.

La faiblesse relative de l'attractivité des pays de l'Union est corroborée par les résultats du dernier rapport de l'enquête Doing Business 2013 de la Banque Mondiale. Ce rapport classe quatre pays de l'Union parmi les 10 pays au monde où l'environnement des affaires est le moins favorable. L'analyse des résultats des enquêtes menées dans les pays de l'Union entre 2008 et 2009 sur la perception des chefs d'entreprises sur le climat des affaires a permis d'identifier plusieurs facteurs socio-politiques et économiques qui limitent l'attractivité des pays membres. Ces facteurs se révèlent également être des freins à la rentabilité des investissements.

A cet égard, des mesures urgentes sont nécessaires pour renforcer les infrastructures économiques et sociales, consolider la stabilité politique et approfondir l'intégration, afin d'accroître et diversifier les flux d'IDE, pour les rendre plus favorables à un développement économique de la sous-région.

INTRODUCTION

Les trois dernières décennies ont été marquées par une forte progression des flux d'investissements directs étrangers (IDE), qui sont passés de 55 milliards de dollars US en 1980 à 1 697 milliards de dollars US en 2011¹, soit une hausse de 11,7% en moyenne par an sur la période. Cette évolution a été favorisée par une libéralisation accrue des marchés des capitaux, qui a induit un profond changement dans les relations entre les pays et les firmes multinationales. En effet, les relations sont passées d'un contexte des droits des pays et obligations des firmes à celui des droits des firmes et obligations des pays d'accueil (Brewers et Young, 2000).

Du point de vue des pays d'accueil, les IDE constituent un catalyseur du développement économique, à travers notamment leur contribution à l'augmentation des investissements privés, la création d'emplois, la croissance de l'offre intérieure, l'approfondissement des transferts technologiques, la formation et l'amélioration du capital humain et l'accroissement de la productivité des facteurs de production des entreprises. Le développement des IDE entraîne également une intégration plus poussée des pays aux échanges internationaux et devrait avoir pour effet de faciliter l'accès des pays en développement aux marchés internationaux (Mucchielli, 2002).

Ces avantages potentiels expliquent la concurrence que se livrent les pays en développement, en multipliant les politiques incitatives, pour attirer les investissements directs étrangers, afin de bénéficier des retombées positives « spillovers ». Toutefois, les études réalisées dans le domaine montrent que les IDE n'ont d'effets bénéfiques sur les économies d'accueil que si celles-ci réunissent un certain nombre de conditions, notamment en termes de capital humain et de développement économique.

Au niveau de l'Union, d'importantes réformes ont été opérées depuis le début des années 1990, en vue d'accroître l'attractivité des économies aux investissements étrangers. Toutefois, il a fallu les années récentes pour constater des flux significatifs d'IDE, essentiellement orientés vers un nombre réduit de secteurs. Après un bref rappel des contours théoriques des IDE, la présente note procède respectivement à une analyse de leur évolution récente et à l'évaluation de leurs impacts sur les économies de l'UEMOA. Ce diagnostic devrait permettre d'identifier les faiblesses et de proposer des mesures de politiques économiques qui favoriseraient l'accroissement, la diversification et l'efficacité des IDE dans l'économie sous-régionale.

I. GENERALITES SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

1.1. Définition du concept d'investissements directs étrangers

Selon la sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI (2008), l'investissement direct est une catégorie fonctionnelle d'investissement transnational dans lequel un résident d'une économie détient le contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une autre économie (MBP6, § 6.8).

Le contrôle ou l'influence peuvent être exercés directement au moyen des droits de vote découlant de la possession d'un intérêt participatif dans l'entreprise, ou indirectement par l'exercice de droit de vote dans une entreprise (MBP6, § 6.12). Dans le premier cas, une relation d'IDE immédiate est créée lorsqu'un investisseur direct possède directement un intérêt

¹ CNUCED (2012), « World Investment Report »,

participatif qui lui confère 10% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise d'investissement direct. **Le contrôle** est réputé exister si l'investisseur direct possède plus de 50% des droits de vote dans l'entreprise d'investissement direct (**filiales**). En revanche, on parle **d'influence importante** s'il détient entre 10% et 50% des droits de vote (**entreprises associées**). Dans le deuxième cas, une entité peut exercer indirectement le contrôle ou l'influence au moyen d'une chaîne de relation d'investissement direct. Cette relation est créée par la possession de droits de vote dans une entreprise d'investissement direct qui détient des droits dans une ou plusieurs autres entreprises.

Outre la relation entre deux entreprises qui découle de ce que l'une des entreprises contrôle ou influence l'autre, il existe aussi une relation d'investissement direct entre deux entreprises qui n'exercent aucun contrôle ou influence l'une sur l'autre, mais qui sont toutes deux sous le contrôle ou l'influence du même investisseur direct (**entreprises sœurs**).

En plus des titres de participation les investissements directs incluent également les dettes et autres créances entre entreprises en relation d'investissement direct, à l'exception des créances entre intermédiaires financiers affiliés (autres que les compagnies d'assurance et les fonds de pension). Les crédits entre affiliés sont identifiés séparément des autres crédits aux fins de l'analyse de l'endettement, car ce crédit entraîne des conséquences différentes sur le plan du risque de vulnérabilité par rapport aux crédits entre parties indépendantes (MBP6, § 6.26).

1.2. Facteurs déterminants des IDE

L'analyse des déterminants des flux de capitaux privés se fait généralement en distinguant les facteurs internes, pouvant être influencés par l'économie d'accueil « **pull factors** », des facteurs externes, liés aux conditions économiques dans les pays sources, qui sont hors du contrôle des économies bénéficiaires « **push factors** ».

La littérature sur les IDE identifie un certain nombre de facteurs intrinsèques qui font ou non d'un pays une destination privilégiée des IDE (Théorie du « Pull-factor »). Ces conditions comprennent notamment la qualité des infrastructures socio-économiques, la taille du marché, le niveau de développement du capital humain, la distance entre le pays et les principaux marchés internationaux, le coût du travail, l'ouverture au commerce international, la politique de change, les incitations fiscales et non fiscales, la stabilité politique, la politique monétaire et le degré de libéralisation du système financier (Ben Abdallah, Drine et Meddeb (2001), Dabla-Norris et al (2010), Arbatli (2011), Anyanwu (2011)). La répartition géographique des flux mondiaux d'IDE illustre bien cette situation, avec une part prépondérante pour les pays développés et émergents qui disposent d'un cadre plus attractif. Selon le dernier Rapport de la CNUCED sur les investissements dans le monde, les pays développés ont accueilli, à eux seuls, près de la moitié des flux mondiaux d'IDE (49%) contre 37,2% pour le groupe Asie-Amérique Latine. Quant à l'Afrique, elle n'a reçu que 3,5% de ces flux.

En complément de ces variables socio-économiques, Akinkube (2003) ajoute la présence de ressources naturelles minérales (telles que le pétrole, le gaz naturel, l'or, l'uranium, etc.) ou d'autres matières premières. Au niveau de l'Afrique, les flux reçus sont essentiellement concentrés dans quelques pays gros exportateurs de matières premières minérales, notamment l'Afrique du Sud, l'Angola, le Nigeria et le Ghana.

Outre les caractéristiques intrinsèques aux économies récipiendaires, il existe également des facteurs externes (« **push factors** ») qui influent sur les flux d'investissements directs

étrangers à travers différents canaux. Ces facteurs expliquent dans quelle mesure les conditions économiques des pays d'origine des capitaux influencent l'orientation des flux en faveur des pays en développement. Il s'agit notamment du taux de croissance des pays développés et des taux d'intérêt.

Selon Reinhart and Reinhart (2008), l'évolution du **taux de croissance économique des pays développés** pourrait affecter les flux d'IDE à travers un effet revenu et un effet de substitution. En période de récession économique dans les pays développés, les faibles perspectives de profits affectent négativement le volume des investissements des firmes aussi bien au niveau domestique qu'à l'étranger, en raison d'un effet revenu résultant du caractère procyclique des flux d'IDE. Par ailleurs, si les décisions d'allocation des ressources des firmes sont déterminées par le taux de rendement, une récession économique dans les pays développés pourrait accroître la profitabilité et l'attractivité des pays en développement (Calvo et al, 2003).

La variation du **taux d'intérêt international** a également une incidence sur le financement des flux d'IDE. En effet, si une proportion importante des capitaux d'investissement direct étranger est mobilisée sur le marché financier international, le coût de mobilisation est particulièrement sensible aux variations des taux d'intérêt. Une étude de la Banque Mondiale trouve que sur la période 2003-2007, le faible taux d'intérêt international et la baisse subséquente des coûts de l'emprunt ont contribué à plus de 70% à la hausse des flux de capitaux en direction des pays en développement (World Bank, 2010).

1.3. Importance économique des IDE pour les économies d'accueil

L'afflux de capitaux privés étrangers sous forme d'IDE est très souvent encouragé dans les pays en développement, en raison de leur caractère durable et de leurs effets d'entraînement sur la croissance, relativement plus importants que les autres types de financement. En effet, les IDE constituent des ressources stables dans la mesure où les investisseurs manifestent une intention de s'installer durablement dans le pays d'accueil et de participer à la gestion des entreprises dans lesquelles ils investissent.

Par ailleurs, la théorie de la croissance endogène considère les IDE comme un vecteur essentiel au processus de développement économique grâce notamment aux externalités positives qu'ils génèrent dans l'économie bénéficiaire. L'impact des IDE sur la croissance économique résulterait principalement des effets directs de ceux-ci sur le niveau du stock de capital privé, en stimulant l'investissement local dans les activités complémentaires des multinationales (Borensztein E., De Gregorio J. et Lee J-W. (1998)). Ce résultat a été corroboré par Bosworth et Collins (1999), qui ont montré que les IDE exercent un effet d'entraînement sur l'investissement intérieur.

Les IDE favorisent également la création d'emplois, à travers des recrutements directs dans les filiales des multinationales et dans les entreprises servant de fournisseur, de sous-traitants ou de prestataires de services, en raison des effets multiplicateurs sur l'emploi national (Aaron (1999), Lyanda (1999))².

Les IDE peuvent contribuer significativement à l'accroissement du stock des connaissances dans le pays d'accueil, non seulement en fournissant des nouveaux biens d'équipement et des nouveaux procédés de production, mais surtout, en transférant un nouveau savoir-faire en

2 C'est notamment le cas des intermédiaires financiers, du transport, des BTP et des distributions.

management et en améliorant le niveau des qualifications pouvant être diffusées aux firmes locales. L'amélioration des qualifications peut s'opérer à travers une formation formelle des travailleurs ou « *Learning-by-doing* » au sein des filiales étrangères. En outre, les multinationales investissent très souvent davantage que les entreprises locales dans la formation de leur personnel. Cette formation peut être bénéfique au reste du tissu industriel lors du départ des salariés des entreprises multinationales vers les entreprises locales.

Les effets directs des IDE sur l'intégration au commerce international peuvent être appréciés à travers les activités des filiales des entreprises multinationales installées dans les pays en développement. Les filiales étrangères ont, en effet, tendance à être concentrées dans les secteurs tournés vers le commerce international et ont une propension plus élevée à échanger (Dunning, 1993). Ainsi, la croissance des IDE devrait induire celle des exportations des pays d'accueil à travers différentes stratégies : (i) faire du pays d'accueil une plate-forme de réexportation, soit vers le pays d'origine, soit vers des marchés tiers, (ii) avoir pour but la conquête de nouveaux marchés dans la région, (iii) pousser les entreprises locales à être plus compétitives, en stimulant la concurrence sur le marché local³ et (iv) modifier la spécialisation à l'exportation du pays d'accueil (Mucchielli, 2002).

1.4. Conditions d'efficacité des IDE dans les pays bénéficiaires

Nonobstant le consensus théorique établi sur les effets positifs des IDE dans les pays en développement, les études empiriques ne concluent pas systématiquement sur l'existence de retombées positives sur les économies bénéficiaires. Certains auteurs trouvent que la plupart des facteurs d'attractivité sont également des vecteurs de l'efficacité des IDE à l'égard des économies des pays hôtes.

Plusieurs études empiriques ont montré l'existence d'une relation positive entre les IDE et la croissance dans le cas où les pays hôtes présentent des conditions initiales favorables, notamment un niveau minimum de développement économique ou l'existence de capacités locales de création de richesses, notamment un niveau d'éducation suffisamment élevé. Borensztein, De Gregorio et Lee (1998), Bengoa et Sanchez-Robles (2003) et Xiaoying Li et Xiaming Lui (2005) soutiennent que les IDE exercent un effet d'entraînement sur la croissance lorsque les pays bénéficiaires ont un capital humain important et surtout un niveau d'instruction élevé.

En étudiant trois regroupements économiques régionaux en Amérique du Nord et du Centre, Blomstrom et Kokko (1997) trouvent que les impacts les plus importants des flux d'IDE apparaissent lorsque les accords d'intégration régionale s'accompagnent d'une libéralisation du marché intérieur et d'une stabilité du cadre macroéconomique des pays membres.

Au total, l'importance des IDE dans les économies, notamment celles en développement, résulte des effets directs et indirects qu'ils exercent sur les facteurs de production (capital humain, capital physique), ainsi que sur la compétitivité et, par conséquent, sur la croissance économique. Il apparaît cependant nécessaire pour les pays hôtes de créer les conditions de rentabilité de ces investissements à travers notamment le renforcement du capital humain.

³ Baisse des coûts, nouvel équilibre de marché, prime à la productivité et élimination des opérateurs les moins rentables.

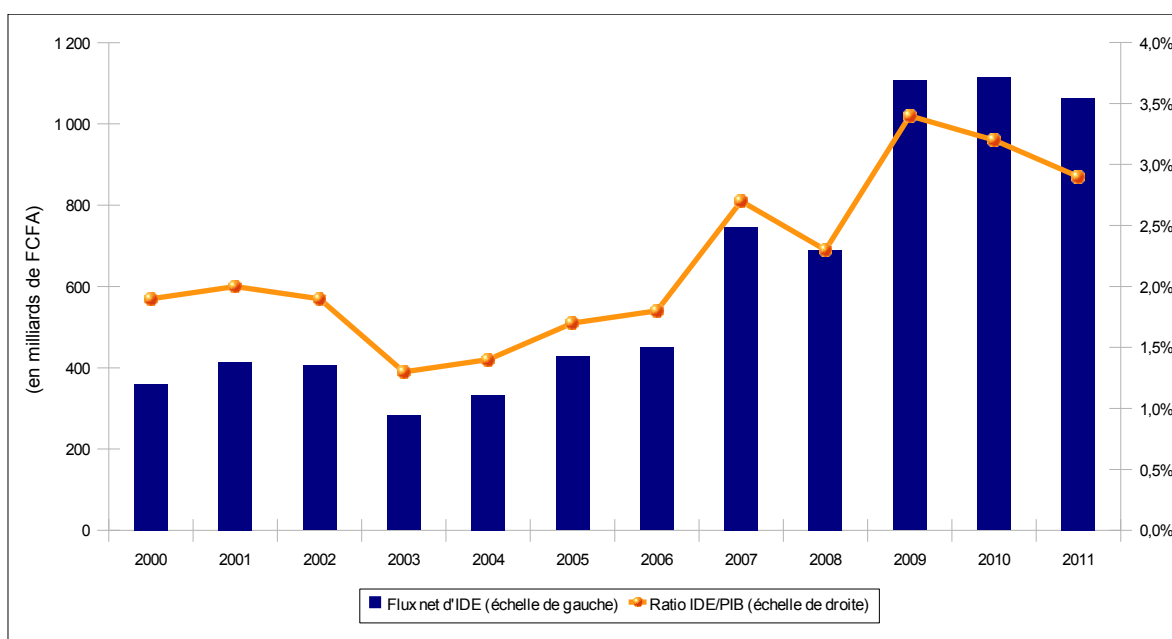
II. EVOLUTION RECENTE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS DANS L'UEMOA

Après le rappel sur les contours théoriques des investissements directs étrangers (IDE), cette partie examine la structure et la tendance récente des flux desdits capitaux dans l'UEMOA. L'analyse porte sur la période 2000-2011 et met un accent particulier sur la sous-période 2006-2011, marquée par des changements majeurs dans l'orientation globale des capitaux en direction des pays de l'Union. En attendant les résultats complets de l'enquête sur les investissements directs étrangers au titre de l'année 2011⁴, qui donnerait plus de précisions sur la ventilation géographique et sectorielle des IDE, les analyses qui suivent sont basées sur des données établies à partir des estimations communiquées par les pays (Cf. annexe II).

2.1. Aperçu global de l'évolution des flux d'IDE dans l'Union

Les flux nets d'investissements directs étrangers en direction des pays de l'UEMOA ont connu une progression régulière depuis le début des années 2000, avec une accélération de leur rythme au cours des six dernières années, nonobstant le contexte de crise économique et financière internationale. En effet, ces flux se sont accrus à un rythme moyen annuel de 18,8% sur la période 2006-2011, contre 3,5% entre 2000 et 2005. Rapportés au PIB, ces flux sont passés de 1,9% en 2000 à 2,9% en 2011, après avoir atteint respectivement 3,4% et 3,2% en 2009 et 2010.

Graphique 1 : Evolution récente des flux d'IDE dans l'UEMOA



Source : BCEAO

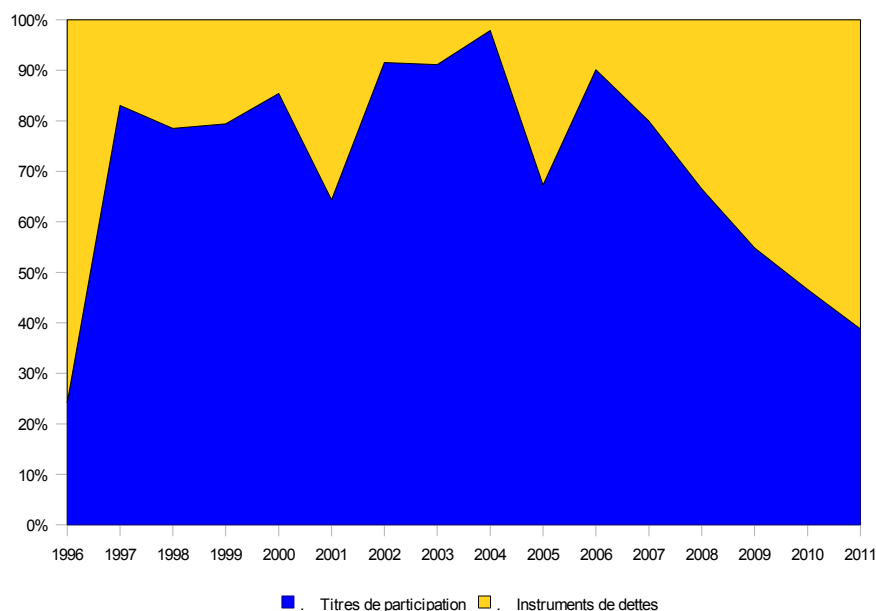
L'évolution récente des IDE dans l'Union est en rapport essentiellement avec le regain de dynamisme des activités extractives, du secteur des télécommunications et des banques. Les investissements dans le secteur minier sont favorisés par la dynamique haussière des cours internationaux des matières premières qui s'est traduite par une augmentation de la

⁴ Le dispositif complémentaire de collecte des données sur les investissements directs étrangers de l'Union est présenté aux annexes III et IV. Il permet d'établir les données sur les positions et flux de créances et d'engagements d'investissements directs étrangers par pays de provenance ou de destination et par secteur d'activité des entités résidentes de l'Union.

rentabilité des exploitations des gisements de minerais découverts dans la sous-région (pétrole, or et uranium notamment). Quant à l'évolution des flux en direction du secteur des télécommunications, elle reflète la dynamique de libéralisation du secteur, qui s'est notamment traduite par l'arrivée de nouveaux opérateurs et la multiplication des investissements de développement. S'agissant du secteur bancaire, son poids s'explique par l'expansion de certains groupes bancaires (Ecobank, Bank of Africa, Banque Atlantique, etc.) et l'installation de banques d'origine nigériane (UBA), marocaine (ATTIJARIWAFABANK), libyenne (BSIC), etc. Les opérations de relèvement du capital minimum avant fin 2010 ont également accentué cette tendance.

L'analyse de la composition par instrument révèle une prépondérance des prises de participations par rapport aux dettes intra-groupes au cours de la première sous période, marquée par une irrégularité et une faiblesse des flux. Ce profil reflète l'implantation de nouvelles filiales de groupes étrangers, notamment dans les domaines des banques, des télécommunications et des industries extractives. En revanche, à partir de la deuxième moitié des années 2000, les flux de dettes ont pris de l'importance, passant de 12% en 2006 à près de 60%, en ligne avec le lancement de plusieurs projets d'exploration et d'exploitation minière et pétrolière au Niger, en Côte d'Ivoire et au Mali notamment, ainsi que des investissements de développement dans le domaine des télécommunications et des mines. Le regain des investissements miniers s'explique essentiellement par la hausse soutenue des cours des matières premières minérales amorcée depuis 2006, en raison notamment d'une progression rapide de la demande émanant des pays émergents en plein essor, de la spéculation sur les produits de base et des incertitudes liées à la situation géopolitique de certains pays producteurs (Iran, Irak, Nigeria, etc.).

Graphique 2 : Evolution de la composition des flux d'IDE par type d'instrument

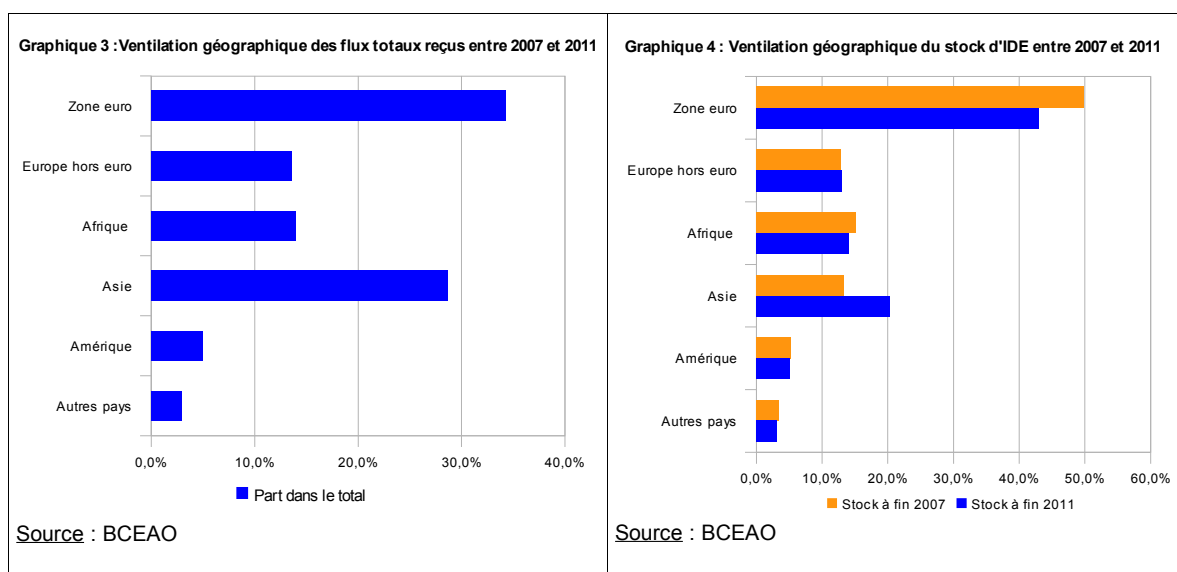


Source : BCEAO

Au regard de ce nouveau profil, les conditions de contraction des emprunts pourraient constituer une source de préoccupation pour les Gouvernements, en raison de leurs incidences sur les revenus futurs attendus sous forme de recettes fiscales (impôts sur le bénéfice) et non fiscales (dividendes dans le cas de l'Etat actionnaire).

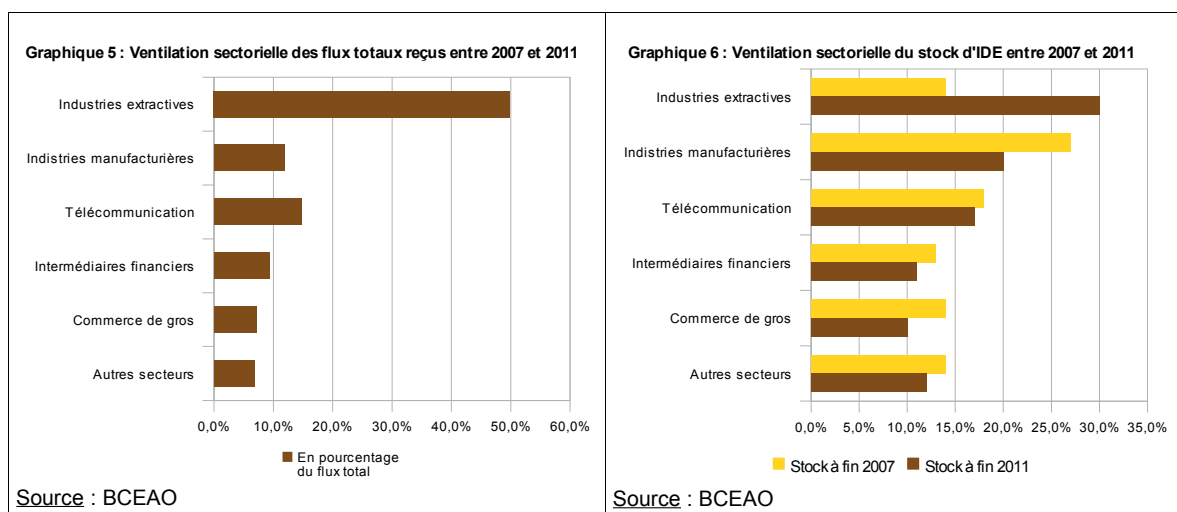
2.2. Orientation géographique des IDE reçus par les pays de l'UEMOA

La structure du stock d'IDE révèle une faible diversification des sources de provenance. En effet, les sources des investissements directs étrangers dans l'Union sont essentiellement la Zone euro, 43,0% en 2011 contre 49,9% en 2007, et l'Asie qui a enregistré une progression significative entre 2007 et 2011, en passant de 13,3% à 20,4%, en ligne avec l'implantation de plusieurs entreprises chinoises dans le domaine des mines et du pétrole dans la sous-région, notamment au Niger. Les autres pays africains et les pays européens non membres de la Zone euro, sont également présents en raison essentiellement des activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes d'origine suisse et sud africaine.



2.3. Ventilation sectorielle des IDE reçus par les pays de l'UEMOA

La répartition par branches d'activité montre que sur la période 2007-2011, les flux d'investissements directs étrangers reçus sont principalement orientés vers les secteurs minier et pétrolier, avec 49,9% du total, suivi dans l'ordre par les transports et télécommunications (14,8%), les industries manufacturières (11,9%), les sociétés d'intermédiation financière (9,4%) et le commerce de gros et de détail (7,1%).



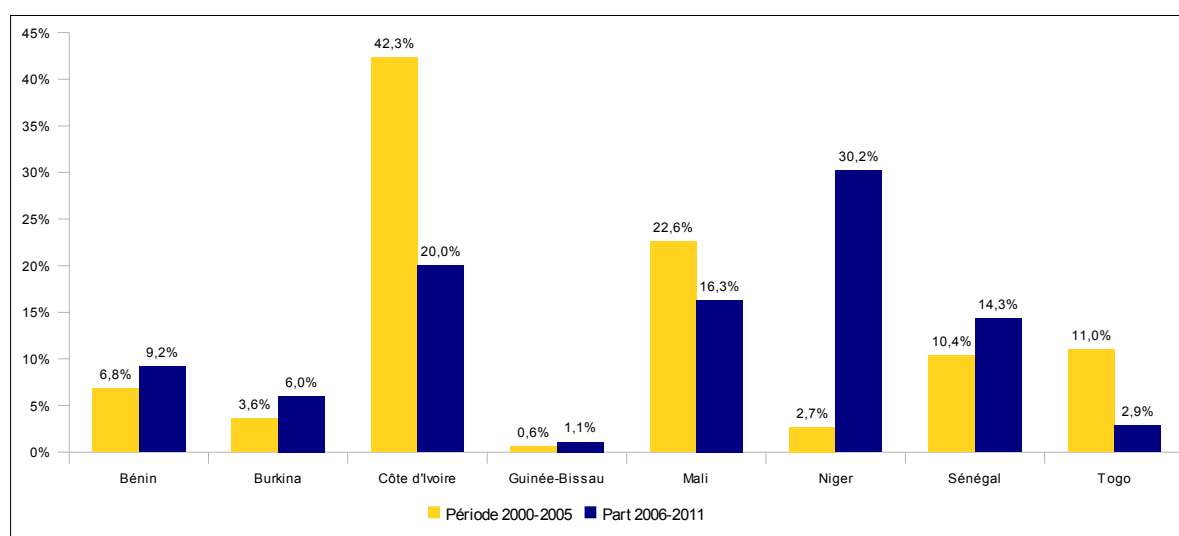
Divers autres secteurs ont, par ailleurs, bénéficié des flux entrants d'IDE, toutefois, d'ampleur moindre (6,8%). Il s'agit notamment des entreprises de bâtiments et travaux publics, de diverses sociétés de services spécialisés et du commerce, tirées par la dynamique des branches précédentes. En revanche, des secteurs tels que l'agriculture, l'hôtellerie et l'immobilier ont été les moins attractifs avec des engagements extérieurs inférieurs à 2% du total.

L'évolution récente des flux nets a entraîné une modification significative de la ventilation sectorielle du stock d'engagement d'investissements directs des entreprises résidentes vis-à-vis des non-résidents de l'Union. En particulier, la part des industries extractives est passée de 14% en 2007 à 30% en 2011, soit une progression de 16 points, en ligne principalement avec l'ampleur des investissements minier et pétrolier engagés dans les pays de l'Union, à la faveur de l'envolée des cours de ces produits qui a rendu certains gisements très rentables. En revanche, la part du secteur des industries manufacturières, a chuté de 7 points de pourcentage, en passant de 27% du stock en 2007 à 20% en 2011. La part du secteur des télécommunications, deuxième bénéficiaire des flux sur la période, a également baissé mais dans des proportions moindres, en ressortant à 17% en 2011 contre 18% en 2007.

2.4. Répartition des IDE par pays bénéficiaires dans l'UEMOA

Au sein de l'Union, les principaux pays bénéficiaires des flux d'IDE sont le Niger (30,2%), la Côte d'Ivoire (20,0%), le Mali (14,8%) et le Sénégal (14,3%), qui totalisent plus des quatre cinquièmes des IDE reçus entre 2006 et 2011. Comparés à ceux enregistrés sur la période 2000-2005, le Niger a réalisé la plus forte progression (+27,5 points), suivi du Sénégal (+3,9 points), du Bénin (+2,4 points), du Burkina (+2,4 points) et de la Guinée-Bissau (+0,5 point). En revanche, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Mali ont enregistré des reculs respectifs de 22,3 points, 8,1 points et 6,3 points. Le progrès réalisé par le Niger s'explique essentiellement par le regain d'investissement dans les domaines minier et pétrolier. Le maintien de la Côte d'Ivoire et du Mali parmi les principaux bénéficiaires de l'Union s'explique par l'accroissement des investissements dans les secteurs aurifère et pétrolier pour le premier et l'ouverture de nouvelles mines d'or, couplée à la multiplication des investissements de développement dans ce secteur, pour le second.

Graphique 7 : Répartition du stock d'IDE par pays membre



Source : BCEAO

III. INCIDENCES DES IDE SUR LES ECONOMIES DE L'UEMOA

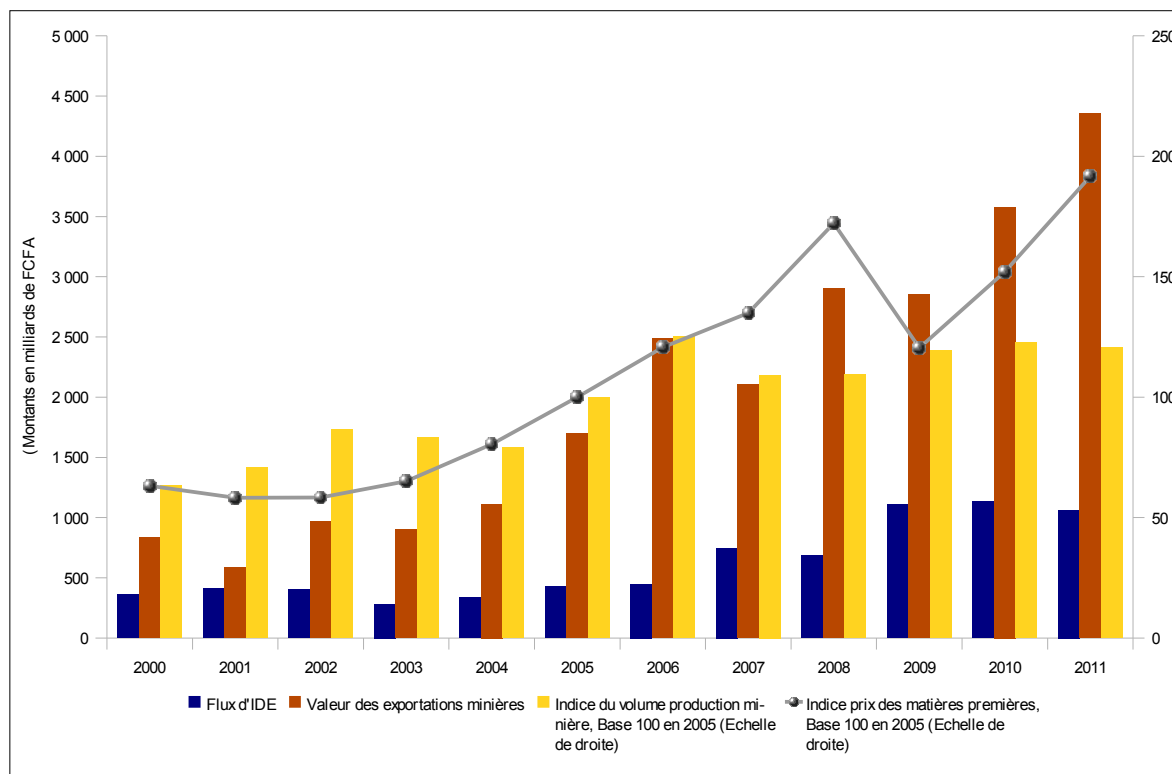
Au plan macroéconomique, il n'est pas aisé de procéder à une évaluation précise de l'incidence des IDE sur les économies de l'Union, eu égard à la faiblesse de la disponibilité d'études et de travaux de recherche menés sur la question, ainsi que des statistiques détaillées relatives aux investissements directs étrangers sur une longue période.

Néanmoins, les incidences des IDE sur l'évolution de la situation économique de l'UEMOA peuvent être appréhendées à travers le dynamisme de l'activité des principaux secteurs bénéficiaires et quelques indicateurs macroéconomiques susceptibles d'être affectés par ces flux financiers.

3.1. Activités des industries extractives

Les exportations de l'Union ont progressé à un rythme plus accéléré entre 2006 et 2011 par rapport à la période 2000-2005, du fait essentiellement d'un regain de dynamisme dans le secteur des industries extractives, qui a bénéficié de près de la moitié des flux d'IDE reçus sur la période 2006-2011 (49,9%). L'activité minière de l'Union a, en effet, enregistré une nette amélioration au cours des dernières années, passant au premier rang des filières exportatrices, devant l'agriculture confrontée aux difficultés d'ordre organisationnel et financier, ainsi qu'à la concurrence accrue des pays émergents producteurs de produits de base. La part des exportations de produits miniers (pétrole, or et uranium) dans le total des ventes extérieures a ainsi gagné 21,2 points de pourcentage au cours des dix dernières années pour ressortir à 39,3% en 2011. Toutefois, comme l'indique le graphique 8 ci-dessous, cette évolution a été beaucoup plus impulsée par l'envolée des cours internationaux des principales matières premières exportées, que par une augmentation du volume.

Graphique 8 : Évolution des exportations de produits miniers

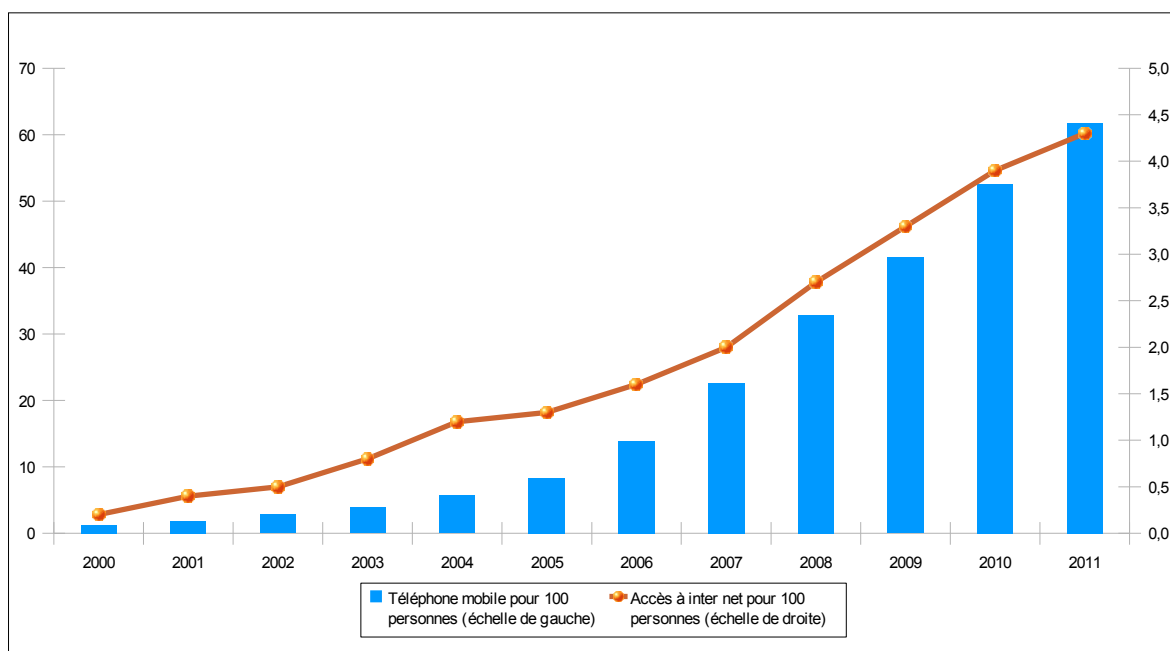


Sources : BCEAO, FMI

3.2. Branche des télécommunications

Le secteur des télécommunications a enregistré des flux importants de capitaux d'investissements directs étrangers au cours des années 2000, à la suite notamment de la libéralisation du secteur dans les pays de l'Union, dans un contexte de développement rapide des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Le secteur a, en effet, enregistré l'installation de nouveaux opérateurs de téléphonie mobile, à capitaux généralement d'origine étrangère (MTN, FRANCE TELECOM, AIRTEL, MOOV, etc.). L'afflux des IDE dans le domaine des télécommunications a permis une amélioration significative de l'accès aux services de communication dans l'Union. Selon les statistiques de l'Union Internationale des Télécommunications⁵, le nombre d'abonnés à la téléphonie pour 100 habitants dans l'Union est passé de 1,2 en 2000 à 61,8 en 2011 (Cf. annexe 2.12), soit une croissance moyenne de 43,1% par an⁶. La même source indique que l'accès à internet s'est amélioré à un rythme moyen annuel de 32,2% sur cette période.

Graphique 9 : Evolution de l'accès aux services de télécommunication dans l'UEMOA



Source : Indicateur moyen pour l'Union calculé à partir des données publiées par l'Union Internationale des Télécommunications

3.3. Secteur bancaire

Ce secteur s'est considérablement élargi, en liaison avec l'arrivée de groupes étrangers et l'accroissement de la demande induite par le regain de dynamisme du secteur des mines et des télécommunications. Le cumul des bilans des banques et établissements financiers est passé de 4 938,0 milliards en 2000 à 13 471,0 milliards en 2010, soit une augmentation en moyenne annuelle de 10,6% sur la période. Le nombre de guichets et l'effectif des banques et établissements financiers se sont, pour leur part, accrus, en moyenne annuelle respectivement de 10,9% et 2,4% entre 2000 et 2010. Quant à l'effectif des employés du secteur, il a connu une hausse moyenne annuelle de 6,5% sur la même période (Cf. Tableau 1 ci-après).

5 <http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/explorer/index.html>

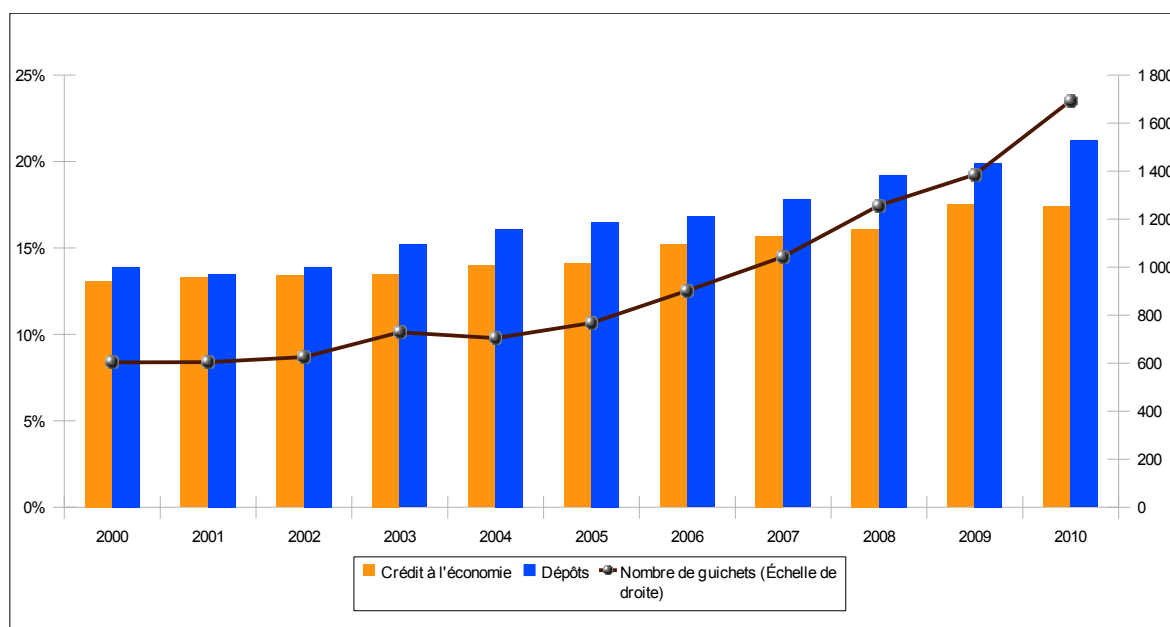
6 Ce chiffre tient compte des personnes qui disposent de plus d'une ligne personnelle.

Tableau 1 : Indicateurs d'activités du secteur bancaire

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total bilan (en milliards FCFA)	4 938,0	5 276,0	5 598,0	5 934,0	6 447,0	6 857,0	7 646,0	9 066,0	10 220,0	11 489,0	13 471,0
Nombre d'établissements	90	90	86	88	90	100	112	115	116	112	114
Nombre de guichets	603	604	626	729	704	768	902	1 043	1 256	1385	1693
Effectif employés	10 557	10 451	10 694	10 710	11 492	11 969	13 059	14 491	16 184	17 203	19 841

Source : Rapports de la Commission Bancaire, BCEAO

Par ailleurs, comme l'indique le graphique 10 ci-après, dans le sillage de la multiplication des guichets des banques, le volume de crédit à l'économie s'est accru en moyenne de 9,6% par an entre 2000 et 2011.

Graphique 10 : Evolution des crédits à l'économie et des dépôts en banque

Source : BCEAO

3.4. Impacts globaux

Outre les incidences directes sur les principaux secteurs bénéficiaires des investissements directs étrangers, des améliorations sont notées au niveau de l'investissement, de la croissance et de l'intégration des pays de l'Union au commerce mondial.

Le taux d'investissement de l'Union s'est amélioré, passant de 15,2% entre 2000 et 2005 à 19,3% sur la période 2006-2011. S'agissant du taux de croissance économique, il est ressorti en moyenne à 3,1% sur la période 2006-2011 contre 3,4% entre 2000 et 2005. La contribution du secteur des industries extractives à la formation du PIB s'est améliorée de 1,2 point, pour ressortir à 3,7%, contre une hausse de 0,1 point pour l'agriculture, dont le poids se situe à 31,4%. L'apport des industries extractives devrait s'améliorer dans les années à venir, avec l'entrée en phase de pleine exploitation des principaux projets miniers et pétroliers. En revanche, les contributions des secteurs des industries manufacturières, des intermédiations financières et des transports et communication ont baissé respectivement de 1,9 point, 0,2 point et 2,4 points entre les deux sous-période.

Tableau 2 : Evolution de quelques indicateurs macroéconomiques de l'Union

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance du PIB	5,4%	3,6%	1,0%	3,1%	2,6%	4,2%	2,9%	3,2%	4,2%	3,0%	4,4%	0,6%
Flux net d'IDE/PIB	1,9%	2,0%	1,9%	1,3%	1,4%	1,7%	1,8%	2,7%	2,3%	3,4%	3,2%	2,9%
Taux d'investissement	15,1%	14,7%	12,1%	16,5%	14,7%	18,2%	18,2%	19,9%	21,4%	18,8%	19,3%	18,0%
Taux d'épargne	9,3%	9,8%	6,4%	10,8%	8,2%	11,5%	11,2%	12,6%	14,5%	10,8%	12,1%	10,1%
Exportations (en% PIB)	24,8%	25,2%	28,3%	25,7%	26,3%	26,8%	28,8%	26,3%	27,3%	28,0%	29,6%	30,2%
Importations (en% PIB)	23,5%	23,7%	22,9%	23,5%	25,4%	28,3%	28,5%	30,0%	31,9%	28,4%	30,9%	29,1%
Degré d'ouverture	31,4%	32,0%	33,2%	31,8%	33,4%	35,1%	36,5%	36,5%	37,7%	35,4%	38,3%	37,3%
Solde courant hors dons	-7,2%	-6,1%	-2,8%	-4,6%	-5,0%	-6,5%	-4,5%	-7,6%	-8,6%	-5,4%	-6,1%	-4,1%

Source : BCEAO

Par ailleurs, l'afflux des capitaux d'investissement direct a favorisé un accroissement du volume des importations de biens d'équipement et intermédiaires et des services de près de 3,0 points en pourcentage du PIB. En effet, aussi bien dans le secteur minier que celui des télécommunications, les capitaux reçus sont destinés à l'accroissement des capacités de production et à l'implantation de nouveaux sites d'exploitation, qui induit au cours de cette phase d'importants besoins en biens d'équipements et intermédiaires, ainsi que de services spécialisés (réalisation d'études sismiques, de forages, d'analyse des échantillons, installation de chantiers, etc.). Il en est résulté une détérioration du déficit du compte courant, qui est passé de 5,4% entre 2000 et 2005 à 6,1% sur la période 2006-2011, en dépit de l'amélioration des exportations. Ce phénomène a été plus accentué au Niger, dont le déficit courant est passé de 9,6% en 2006 et 2007 à 14,4% en 2008, pour se situer autour de 24% entre 2009 et 2011 (Cf. annexe 1.7). Ce profil devrait, toutefois, s'améliorer avec la fin des gros investissements et l'accélération attendue des exportations.

En ligne avec l'évolution des exportations et des importations, le degré d'ouverture des économies de l'Union s'est également amélioré 4,1 points en pourcentage du PIB entre 2000-2005 et 2006-2011.

Nonobstant les progrès réalisés, l'analyse de l'Indice de Performance des IDE (IPIE)⁷ révèle que les montants des IDE reçus par l'Union demeurent encore faibles comparativement aux autres régions d'Afrique et aux besoins des pays. Cet indicateur, établi à partir du rapport entre la part du stock d'IDE entrant dans un pays dans le stock mondial d'IDE et le poids de ce pays dans le PIB mondial, mesure la capacité d'un pays à attirer et à retenir les investisseurs étrangers (Coeuré et Rabaud, 2003). Pour un indice supérieur à 100%, le pays considéré reçoit plus d'IDE relativement à son poids économique. Inversement, un indice inférieur à 100% correspond à une faible attractivité du pays. Il permet également d'établir un classement des pays en fonction des IDE qu'ils reçoivent par rapport à leur taille économique.

Comme indiqué dans le tableau 3 ci-après, le niveau de cet indicateur a certes affiché une progression significative entre 2000 et 2011, mais il reste inférieur à 75%, alors qu'il s'approche de 100% pour l'Afrique (99,8% en 2011) et les pays en développement (99,3%). Il atteint 141,3% en 2011 pour l'Union européenne contre 118,5% en 2000. Ce qui constitue une faible performance pour des pays en développement, qui en principe devraient enregistrer

⁷ Cet indice, élaboré par la CNUCED, établit un classement des pays en fonction des IDE qu'ils reçoivent par rapport à leur taille économique (mesuré en divisant la part du pays dans les flux globaux entrant d'IDE par sa part dans le PIB mondial) :

$$IPIE_{i,t} = 100 * (IDE_{i,t} / IDE_{M,t}) / (PIB_{i,t} / PIB_{M,t}), \text{ avec «i» représentant un pays donné et «M» le monde.}$$

un indicateur de performance au-dessus de 100%, au regard de leur retard économique. En effet, au niveau de l'Union, seul le Niger, qui a bénéficié d'un afflux exceptionnellement élevé au cours des quatre dernières années a réalisé un score supérieur à 100%, soit 177,4% en 2011 contre 11,7% en 2000.

Tableau 3 : Indicateur de performance des IDE (en pourcentage)

	1990	2000	2011
MONDE	100,0	100,0	100,0
UNION EUROPEENNE	115,1	118,5	141,3
Pays en voie de développement et émergents	123,7	118,9	99,3
BRIC	49,4	61,2	51,8
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	133,9	141,3	99,8
Bénin	45,5	39,2	45,4
Burkina	13,4	4,6	11,7
Côte d'Ivoire	96,3	103,1	91,0
Guinée-Bissau	19,4	45,4	61,8
Mali	88,7	21,5	72,7
Niger	122,9	11,7	177,4
Sénégal	48,1	27,3	45,2
Togo	159,9	29,1	55,3
UEMOA	78,8	55,1	69,8

Source : Estimations de la BCEAO à partir des données de la CNUCED et du FMI

La faiblesse relative de l'attractivité des pays de l'Union est corroborée par les indicateurs synthétiques sur l'appréciation du climat des affaires. Il ressort du rapport Doing Business 2013 de la Banque Mondiale, que quatre pays de l'Union font partie des 10 pays où l'environnement des affaires est le moins favorable⁸.

L'analyse croisée de la qualité du climat des affaires et de l'afflux des IDE, montre que deux des pays les plus mal classés de l'Union selon la norme Doing Business (Cf. annexe 2.13), à savoir la Côte d'Ivoire (177/185) et le Niger (176/185) concentrent plus de la moitié des capitaux d'investissement directs étrangers reçus entre 2006 et 2011.

Plusieurs contraintes pèsent sur l'attractivité des économies de l'Union, limitant ainsi un afflux plus important et diversifié des IDE. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités en analyse des flux de capitaux privés étrangers (PRC CPE), des enquêtes ont été menées dans les pays de l'Union en 2008 et 2009, sur l'évaluation des flux de capitaux privés étrangers (APE) et la perception des chefs d'entreprises sur le climat des affaires (PI). La synthèse des résultats de ces enquêtes a été présentée au cours d'un atelier organisé par le COFEB, le 26 juillet 2011 à Dakar. L'analyse des résultats sur la perception

⁸ L'environnement des affaires est évalué à travers dix indicateurs permettant d'apprécier l'adéquation du cadre institutionnel, juridique, fiscal et économique de l'entreprise.

des chefs d'entreprises sur le climat des affaires (PI) a permis d'identifier plusieurs facteurs économiques, sociaux et politiques qui influent sur la décision initiale d'investir des entreprises et la rentabilité de leurs capitaux dans les pays de l'Union. Les principaux facteurs mis en cause se résument comme ci-après :

- la taille réduite des marchés internes, l'éloignement des grands centres commerciaux des pays industrialisés, l'enclavement de certains pays, etc. ;
- l'instabilité et le risque politiques, sources de crises dans plusieurs pays de l'Union, qui ont poussé de nombreux investisseurs à se retirer de la Zone ;
- les pesanteurs bureaucratiques, le manque de transparence et les pratiques de corruption ;
- l'insécurité juridique et judiciaire ;
- les infrastructures de qualité insuffisante (électricité, eau, transport, télécommunications, etc.) ;
- la rigidité du marché de travail et le manque de main d'œuvre qualifiée ;
- la fiscalité encore pénalisante et complexe ;
- le faible développement du marché financier et en particulier les difficultés d'accès au financement.

Au regard de la forte corrélation positive qui existe entre la rentabilité des investissements privés et la qualité des infrastructures économiques et sociales, le profil décrit ci-dessus pourrait expliquer la faiblesse des effets positifs tirés des flux d'IDE dans la Zone UEMOA. En effet, comme indiqué plus haut, les IDE ne sont bénéfiques qu'à partir d'un certain niveau de développement économique et de niveau de formation du capital humain.

L'analyse de l'orientation sectorielle des IDE a également fait ressortir une concentration importante dans un nombre réduit de secteurs, notamment celui des industries extractives. Cette structure pourrait aussi justifier la faible incidence des capitaux privés sur la situation macroéconomique, au regard du faible degré d'intégration des secteurs bénéficiaires aux autres secteurs de l'économie (peu de consommation intermédiaire en provenance des autres secteurs et absence de transformation locale des produits extraits). Le secteur agricole qui offre un potentiel de développement et de transformation ne bénéficie pas de ce type de capitaux.

IV. CONCLUSION

Les investissements directs étrangers constituent un important levier de développement économique. Leurs flux en direction des pays de l'Union ont enregistré une croissance soutenue au cours des six dernières années, avec un rapport au PIB qui passe de 1,7% en 2005 à 3,4% en 2009, avant de retomber à 2,9% en 2011. Ce ratio est estimé à 2,8% en 2012.

L'afflux des capitaux d'investissements directs étrangers a permis une amélioration sensible de l'investissement dans les pays de l'Union, notamment dans les domaines des mines et des télécommunications. Sous l'effet conjugué de la hausse de la production et de l'amélioration des cours internationaux, les produits miniers sont devenus les principaux pourvoyeurs des recettes d'exportations de l'Union. L'accès aux services de communication a également enregistré une nette amélioration au cours des années récentes. Par ailleurs, en ligne avec

l'arrivée de nouveaux groupes étrangers et les effets induits du regain de dynamisme du secteur minier et celui des télécommunications, l'activité bancaire a également connu un progrès important en termes notamment d'élargissement du réseau d'agences et d'accroissement de dépôts, de crédit à l'économie et d'emplois créés.

Outre les incidences directs sur les principaux secteurs bénéficiaires des investissements directs étrangers, des améliorations sont notées au niveau de l'investissement global, de la croissance et de l'intégration au commerce mondial. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, l'analyse de l'Indice de Performance des IDE (IPIE) de la CNUCED, qui mesure la capacité d'un pays à attirer et à retenir les investisseurs étrangers, révèle que les montants des IDE reçus par l'Union demeurent encore faibles comparativement aux autres régions d'Afrique et aux besoins des pays.

En particulier, les flux restent concentrés sur quelques secteurs, faiblement intégrés au reste de l'économie. Le secteur agricole, qui représente près du tiers du PIB et occupe une part importante de la population active, ne bénéficie pas de ces capitaux. Par ailleurs, la faible diversification des sources de provenance des capitaux d'investissements directs constitue un facteur de vulnérabilité dans un contexte de récurrence de crises économiques et financières majeures dans le monde.

Il ressort de l'analyse que la faiblesse du volume et de la diversification des IDE reçus dans l'Union est imputable à des contraintes liées à l'insuffisance de ressources humaines de qualité, au coût et à la qualité de l'accès à l'énergie, à l'insuffisance d'infrastructures publiques de qualité, à l'inefficacité des administrations et à la corruption, à l'enclavement de certains pays membres, à la faible flexibilité de la politique fiscale, etc.

A ce jour, plusieurs actions sont déjà en cours au sein de la sous-région, dans le cadre de la réforme de l'administration fiscale, du système de formation professionnelle, de la diversification de la politique énergétique, du renforcement des infrastructures, etc. Il conviendrait de poursuivre ces réformes, tout en approfondissant l'intégration régionale et en consolidant les acquis démocratiques, afin d'accroître et diversifier les flux, pour les rendre plus favorables au développement économique de la sous-région.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akinkugbe O. (2003), « Flow of Foreign Investment to Hitherto Neglected Developing Countries », Word Institute of Development Economics Research, N° 2003/02.

Anyanwu J. (2011), « Determinants of foreign direct investment inflows to africa, 1980-2007 », African Development Bank Group, Paper series N° 136.

Arnatli. (2011), « Economic policies and FDI inflows to emerging market economies », IMF Working Paper 11/192 (Washington : International Monetary Fund).

Banque Mondiale (2012), « Doing Business 2013 », Publication conjointe de la Banque Mondiale et de la Société Financière Internationale.

Bengoa M. et Sanchez-Robles B. (2003), « Foreign direct investment, economic freedom and growth: new evidence from Latin America », European Journal of Political Economy, Elsevier, vol. 19 (3), pages 529-545, September.

Borensztein E., De Gregorio J. et Lee J-W. (1998), « How does foreign direct investment affect economic growth? », Journal of International Economics, Elsevier, vol. 45 (1), pages 115-135, June.

Brewers T. L. et Young L., (2000), The Multilateral Investment System and Multinational Entreprises, Oxford University Press.

CNUCED (2012), Rapport annuel sur l'investissement dans le monde, « *Sociétés transnationales, production agricole et développement* ».

Coeuré B. et Rabaud I. (2003), Attractivité de la France : analyse perception et mesure. Document de recherche. Laboratoire d'Economie d'Orléans. N°2003-16, pp.1-32.

Commission Bancaire, Rapports annuels 2000 à 2010.

Dabla-Norris E., Honda J., Lahreche A. end Verdier G. (2010), « "FDI Flows to Low-Income Countries : Global Drivers and Growth Implications », IMF Working Paper 10/132 (Washington : International Monetary Fund).

Dunning, J. H. (1993), *Multinational Enterprises and the Global Economy*, Addison-Wesley.

Mainguy Cl. (2004), « Impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement », Revue Région et Développement, n°20-2004.

Mainguy Cl. (2004), « La mondialisation par les investissements étrangers au Mali », Cahier du GEMDEV, n°31, pp 114-129.

Mucchielli J. L. (2002), « IDE et exportations : compléments ou substituts ? », *Problèmes économiques*, 6 mars 2002.

UIT (2009), « Profils Statistiques 2009 de la société de l'information », Union Internationale des Télécommunications, pp 1-78.

Xiaoying L. et Xiaming L. (2005), « Foreign Direct Investment and Economic Growth : An Increasingly Endogenous Relationship », World Development Vol. 33, No. 3, pp. 393-407, 2005.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS PAR PAYS

Annexe 1.1 : Bénin

Annexe 1.2 : Burkina

Annexe 1.3 : Côte d'Ivoire

Annexe 1.4 : Guinée-Bissau

Annexe 1.5 : Mali

Annexe 1.6 : Niger

Annexe 1.7 : Sénégal

Annexe 1.8 : Togo

ANNEXE II : TABLEAUX STATISTIQUES

Annexe 2.1 : Evolution des investissements directs étrangers reçus dans les pays de l'Union

Annexe 2.2 : Ventilation géographique des flux d'IDE reçus dans l'UEMOA

Annexe 2.3 : Ventilation géographique du stock d'IDE reçus dans l'UEMOA

Annexe 2.4 : Ventilation sectorielle des flux d'IDE reçus dans l'UEMOA

Annexe 2.5 : Ventilation sectorielle du stock d'IDE reçus dans l'UEMOA

Annexe 2.6 : Evolution des exportations de l'Union

Annexe 2.7 : Exportations d'or par pays

Annexe 2.8 : Exportations de pétrole par pays

Annexe 2.9 : Importations de biens d'équipement et intermédiaires par pays

Annexe 2.10 : Importations de services par pays

Annexe 2.11 : Déficit courant hors dons par pays

Annexe 2.12 : Souscription au service de téléphonie mobile dans les pays de l'UEMOA

Annexe 2.13 : Classement des pays de l'Union aux enquêtes « Doing business »

ANNEXE III : EVOLUTION DU DISPOSITIF DE L'UNION EN MATIERE DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

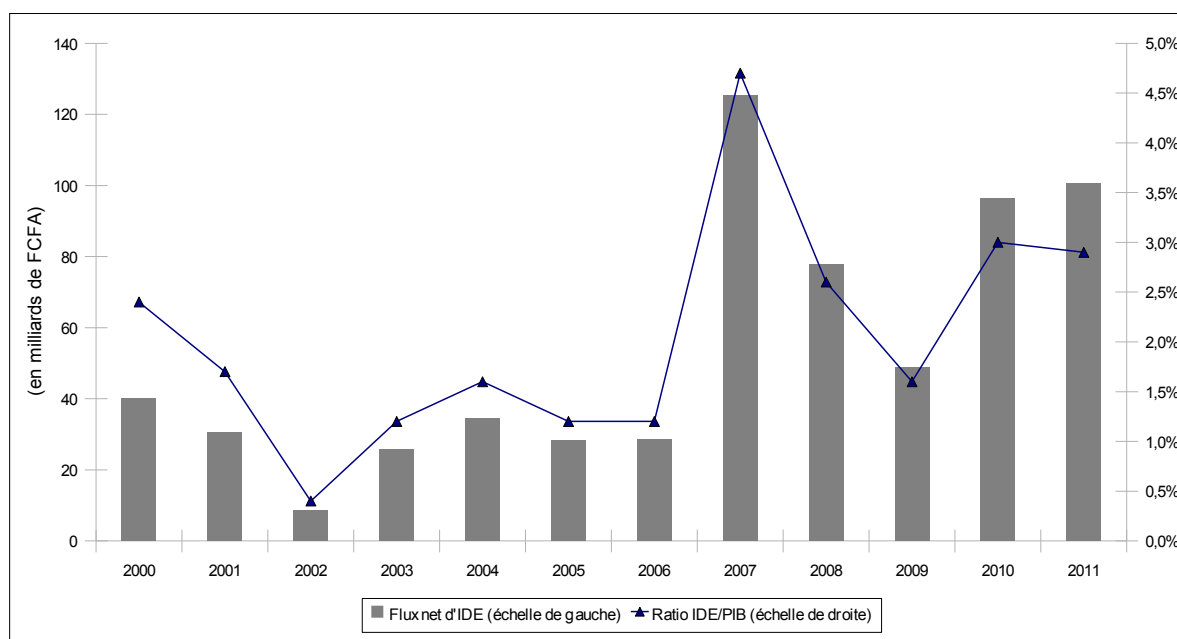
ANNEXE IV : FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS LES ENTREPRISES RESIDENTES

ANNEXE I : EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS PAR PAYS

Annexe 1.1 : Bénin

Les flux nets d'IDE en direction du Bénin se sont accrus en moyenne de 8,0%, en passant de 40,0 milliards en 2000 à 100,5 milliards en 2011. Cette orientation est en rapport avec la progression des prises de participations par les investisseurs étrangers dans le capital social des entreprises résidentes et des bénéficiaires réinvestis, notamment au niveau des secteurs de l'énergie, des télécommunications, du tourisme, du commerce, ainsi que de la distribution.

Graphique 11 : Evolution des IDE au Bénin



Source : BCEAO

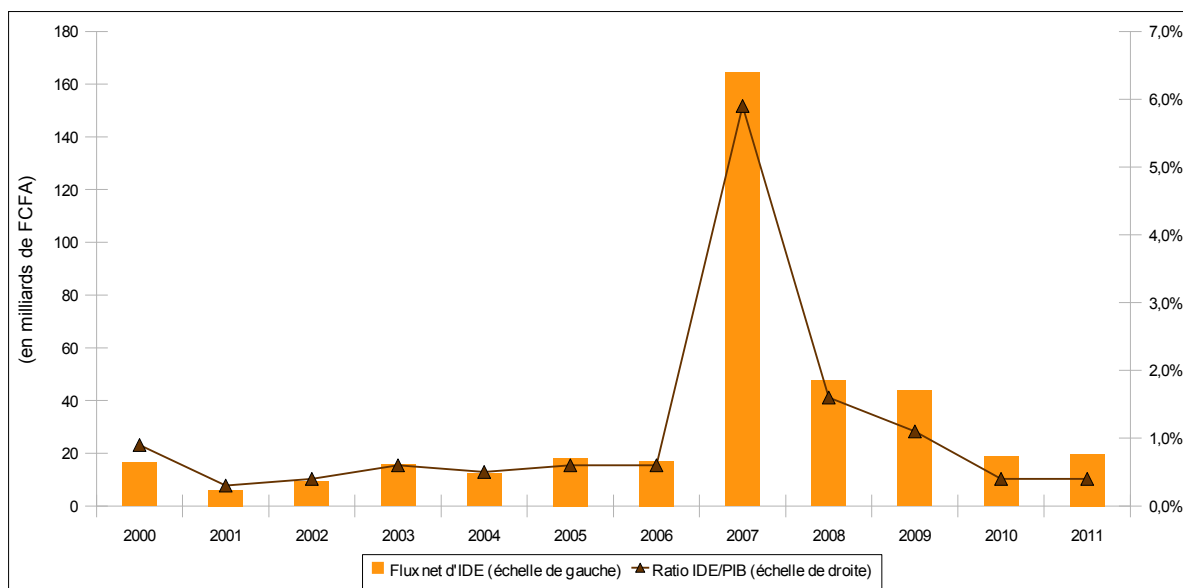
La France, le Nigeria et le Liban ont été les trois premiers pays à l'origine de ces investissements, avec des parts estimées à 27,0%, 17,0% et 16,0%. Ils sont suivis de la Libye, de la Côte d'Ivoire, du Luxembourg et des Pays-Bas.

Au cours de la période sous revue, les flux d'IDE ont représenté en moyenne 2,0% du PIB.

L'ampleur des flux enregistrés en 2007 et 2008 est en ligne notamment avec la construction d'une nouvelle cimenterie et les investissements du Groupe BOLLORE au port de Cotonou. Ils s'est situé, en moyenne, à 3,7% du PIB sur ces deux années. Après le net repli enregistré en 2009, une importante reprise des flux est observée entre 2010 et 2011.

Annexe 1.2 : Burkina

Les flux nets d'investissements directs étrangers au Burkina ont progressé de 1,8%, en moyenne annuelle, sur la période 2000-2011. Au cours de cette période, les IDE ont avoisiné, en moyenne, 1,6% du PIB. Les flux ont été faibles au cours de cette période, à l'exception de l'année 2007, marquée par l'opération de cession des parts de l'Etat dans le capital de l'Office National des Télécommunications (ONATEL) à un privé étranger (Maroc-Télécom) pour un montant de 144,3 milliards de FCFA. Les flux nets totaux se sont chiffrés à 164,5 milliards en 2007, soit 5,9% du PIB.

Graphique 12 : Evolution des IDE au Burkina

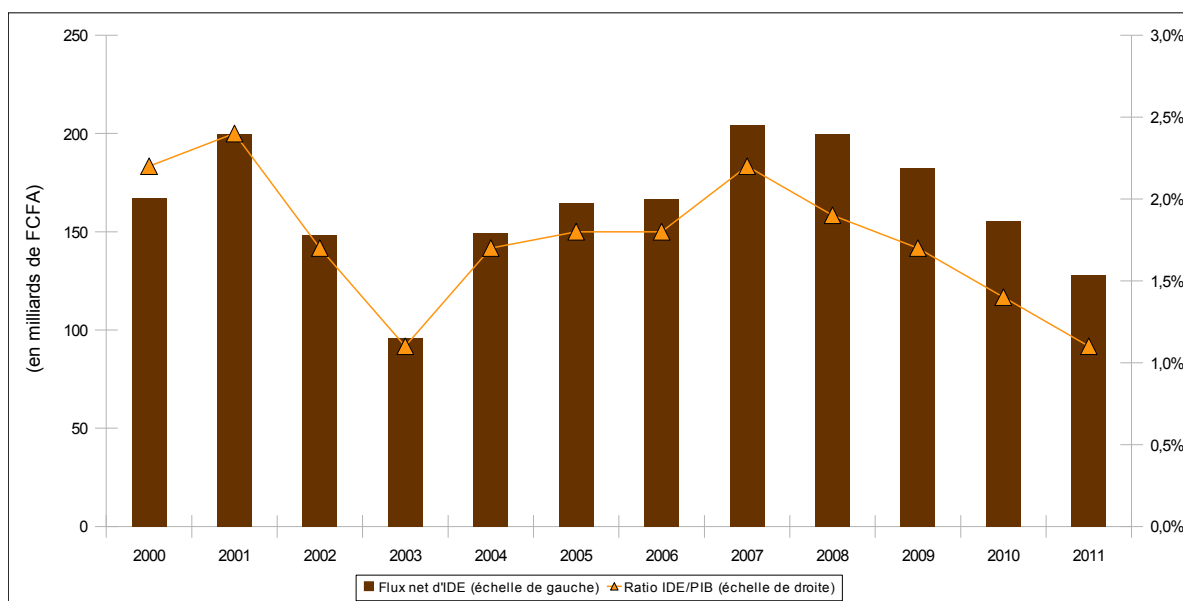
Source : BCEAO

En dehors du secteur des télécommunications, les flux d'IDE ont été orientés entre 2004 et 2011 vers les secteurs des mines, en relation avec l'exploitation de mines d'or et de zinc, le secteur bancaire, ainsi que celui de l'hôtellerie et de la restauration.

Depuis 2008, les flux se sont inscrits dans une tendance baissière pour ressortir à 0,7% en 2011, légèrement supérieur à leur niveau d'avant 2007 (0,6%).

Annexe 1.3 : Côte d'Ivoire

Les entrées nettes d'IDE ont globalement baissé entre 2000 et 2011, à un rythme moyen annuel de 2,4%. Rapportées au PIB, elles se sont situées en moyenne à 1,8%. En effet, après la dynamique haussière observée entre 2003 et 2007, les flux se sont inscrits dans une tendance baissière, passant de 2,2% en pourcentage du PIB en 2007 à 1,1% en 2011.

Graphique 13 : Evolution des IDE en Côte d'Ivoire

Source : BCEAO

La hausse observée entre 2003 et 2007 est en ligne avec le retour de la confiance consécutif à la signature des premiers accords politiques de Ouagadougou. Cette évolution s'explique par l'arrivée de nouveaux investisseurs pour la mise en valeur du gisement de fer du Mont Nimba et pour l'exploitation du bloc pétrolier CI-102, ainsi que les travaux de renforcement des équipements du terminal à conteneurs de Vridi. S'agissant des flux reçus sur la période 2008-2011, ils ont été sensibles aux effets des crises économique et financière récentes.

Les principaux secteurs d'activités bénéficiaires des IDE sont les mines, l'industrie agro-alimentaire, les télécommunications et le transport.

Les investissements directs réalisés en Côte d'Ivoire proviennent principalement de la France et des autres pays de l'Union Européenne, avec des parts respectives de 46,7% et 10,8%. Les autres origines identifiées sont l'Amérique du Nord, les pays africains hors CEDEAO, l'Asie et l'UEMOA, avec des parts moyennes respectives dans le total des flux nets entrants de 5,8%, 4,5%, 4,0% et 3,7%.

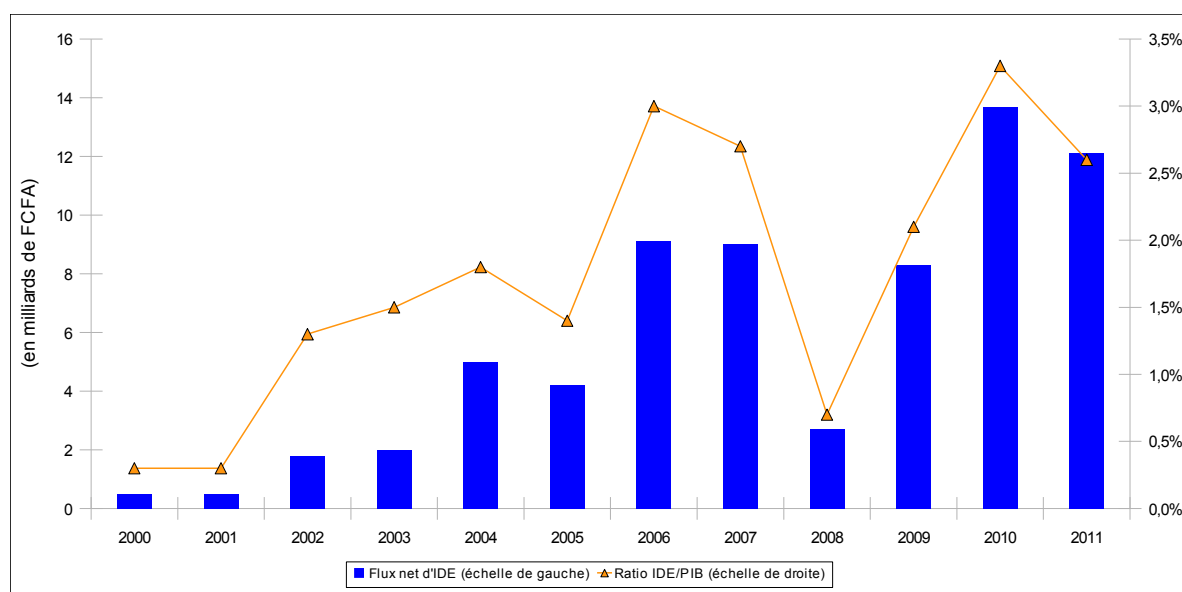
La Côte d'Ivoire est passée de la première à la troisième place des bénéficiaires d'IDE dans l'Union depuis 2009, avec une part de 12,0% des investissements reçus dans l'Union en 2011.

Au titre de l'année 2012, les IDE rapportés au PIB s'amélioreraient pour s'établir à 1,9% du PIB et se situeraient au dessus du niveau enregistré en 2007.

Annexe 1.4 : Guinée-Bissau

Les flux d'IDE en Guinée-Bissau ont augmenté considérablement, après l'adhésion de ce pays à l'UEMOA en 1997, passant de 512 millions (0,4% du PIB) en 1996 à 6,8 milliards (4,1% du PIB) en 1997. Du fait de l'instabilité politique qui a prévalu sur la période de 1998 à 2005, les flux d'IDE se sont repliés ne dépassant pas 5,0 milliards par an.

Graphique 14 : Evolution des IDE en Guinée-Bissau



Source : BCEAO

En 2006 et 2007 les flux d'IDE se sont redressés et les ressources mobilisées se sont traduites par la création de nouvelles structures économiques dans les secteurs financiers (installation de deux nouvelles banques et d'une société d'assurance dont la quasi-totalité des

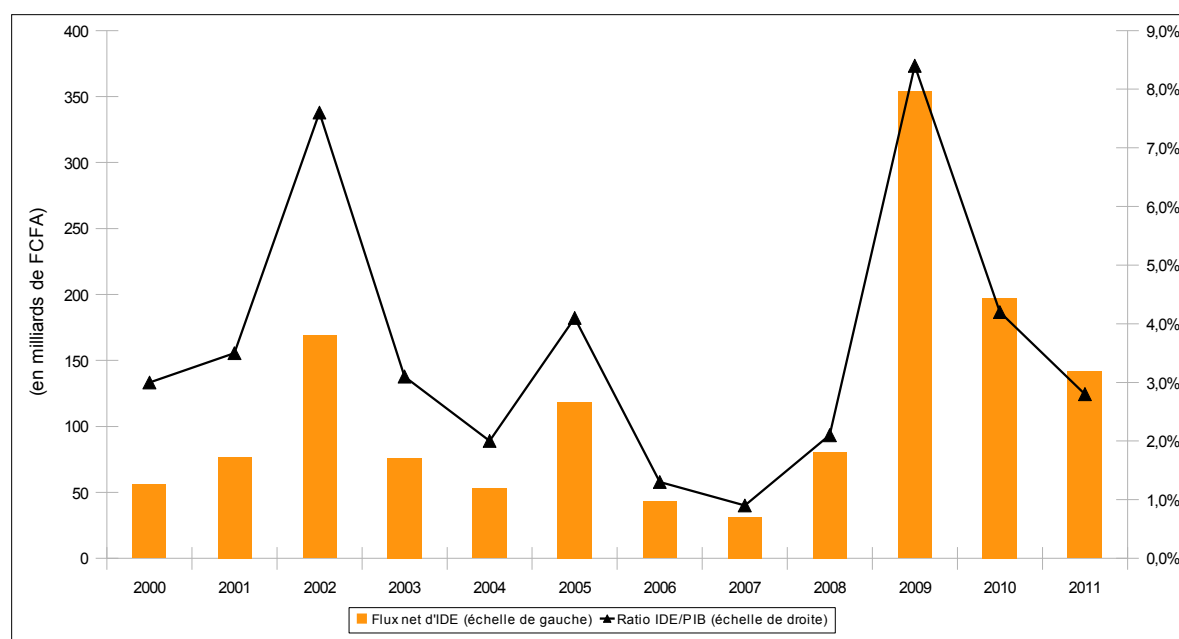
capitaux est détenue par des investisseurs non-résidents), hôteliers (privatisations de deux unités hôtelières) et des télécommunications (installation deux opérateurs de téléphonies mobiles). En 2008, les flux d'IDE ont connu une baisse importante, passant de 9,0 milliards à 2,7 milliards, aucun projet d'IDE d'envergure n'ayant été mis en place. Depuis 2009, les flux ont renoué avec la tendance haussière, pour atteindre 12,1 milliards en 2011. Cette évolution traduit le regain d'investissement dans le secteur financier avec l'augmentation de capital des banques en 2010. Sur la période 2000-2011, les flux d'IDE rapportés au PIB sont ressortis en moyenne à 1,8%.

Toutefois, il est important de lever les contraintes qui entravent l'éclosion du secteur privé, notamment les déficiences du secteur de l'énergie, des infrastructures (routes, port et aéroport) et de l'environnement juridique. La consolidation de la stabilité socio-politique demeure aussi un préalable indispensable à une mobilisation accrue de flux d'IDE.

Annexe 1.5 : Mali

Les investissements directs étrangers ont progressé à un rythme moyen annuel de 8,0% au Mali sur la période 2000-2011, passant de 55,8 milliards en 2000 (ou 3,0% du PIB) à 141,7 milliards en 2011 (ou 2,8% du PIB). Un pic de 354,0 milliards (ou 8,4% du PIB) a été enregistré en 2009, résultant de l'opération de privatisation de la SOTELMA, pour un coût évalué à 180,4 milliards. Les flux d'IDE ont été évalués en moyenne, entre 2000 et 2011 à 3,4% du PIB.

Graphique 15 : Evolution des IDE au Mali



Source : BCEAO

La croissance des IDE sur la période sous revue est tirée principalement par deux secteurs, à savoir ceux de l'exploitation aurifère et des télécommunications. En particulier en 2008, ces deux secteurs ont bénéficié à eux seuls de plus de 80% des flux nets d'IDE en direction du Mali.

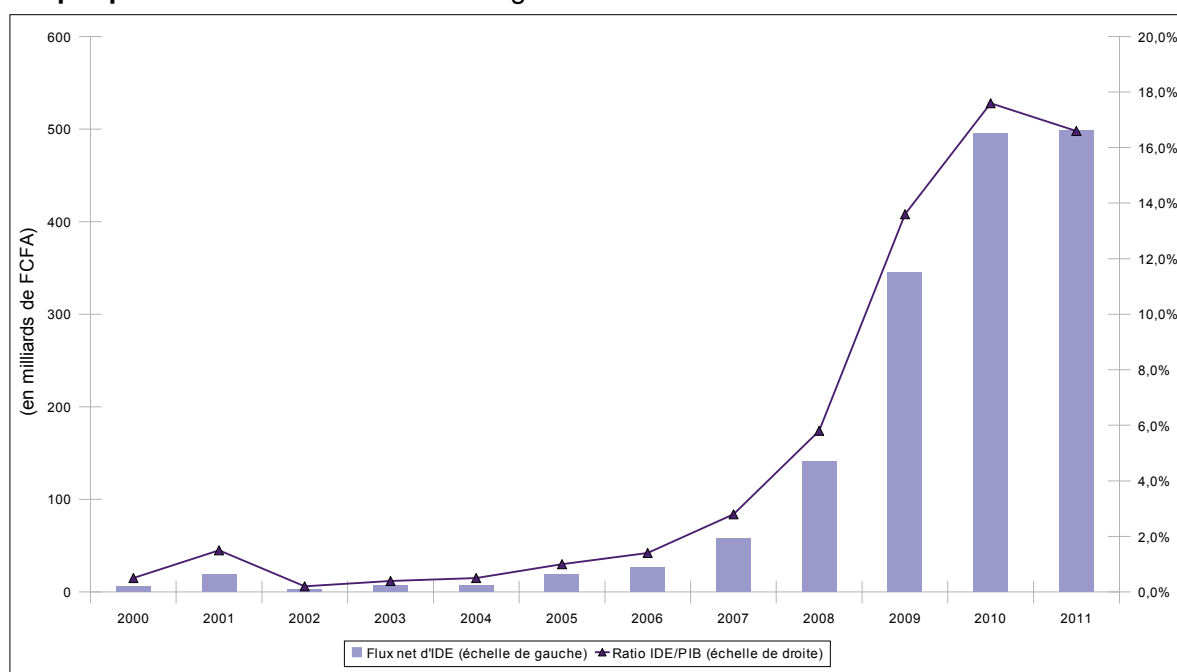
Les principaux pays fournisseurs d'IDE sont l'Afrique du Sud dans le secteur aurifère et les activités connexes, le Canada dans le secteur aurifère et les chemins de fer, le Sénégal dans le secteur des télécommunications, le Maroc dans le secteur bancaire, la Mauritanie dans le secteur bancaire et la distribution de pétrole, la Libye dans le secteur bancaire et l'hôtellerie, l'Inde dans les transports aériens, ainsi que la Chine dans les BTP et la distribution. Les autres pays fournisseurs sont les pays de l'Union et la France qui interviennent dans plusieurs secteurs d'activités au Mali.

Les perspectives de projets d'IDE pour 2012 concernent la construction d'une cimenterie et d'une sucrerie par l'Inde. Les flux seraient à nouveau orientés à la hausse pour atteindre 174,1 milliards (ou 3,4% du PIB) en 2012 contre 141,7 milliards (ou 2,8% du PIB) en 2011.

Annexe 1.6 : Niger

L'évolution des investissements directs étrangers au Niger s'est caractérisée par une tendance haussière depuis 2003, avec une accélération de son rythme à partir de 2006-2007. En effet, les flux entrant d'IDE se sont accrus de 79,3% en moyenne par an sur la période 2006-2011, contre une croissance moyenne annuelle de 23,4% entre 2000 et 2005. Cette orientation est en rapport avec l'intensification des activités minières (pétrole et uranium notamment), à la faveur d'un regain d'intérêt pour les matières premières minérales, induit par l'envolée des cours des matières premières observée depuis le milieu des années 2000. Dans une moindre mesure, le dynamisme du secteur des télécommunications et l'élargissement du réseau bancaire ont également contribué à cette évolution. Les flux sont ainsi passés de 6,5 milliards (ou 0,5% du PIB) en 2000 à 498,8 milliards (ou 16,6% du PIB) en 2011.

Graphique 16 : Evolution des IDE au Niger



Source : BCEAO

Les principaux pays fournisseurs d'IDE sont la Chine dans l'exploitation minière et pétrolière et la France dans l'extraction de l'uranium et le secteur des télécommunications.

Les flux d'IDE ont enregistré une progression sensible entre 2008 et 2011, en rapport avec l'entrée en phase active des grands chantiers miniers, ainsi que la poursuite des

investissements dans le domaine des télécommunications. Les chantiers miniers réalisés ou en cours sur la période 2008-2011 concernent notamment :

- l'exploitation du site pétrolier d'Aggadem et la construction de la raffinerie de pétrole de Zinder, par la China National Oil and Gas Development and exploitation Corporation (CNODC), mise en production en novembre 2011 ;
- la réalisation d'un pipeline d'une longueur d'environ 500 kilomètres, reliant la raffinerie de Zinder au site pétrolier d'Aggadem ;
- l'exploitation par AREVA du gisement d'uranium d'Imouraren qui nécessitera des investissements d'un montant total de 700 milliards, pour une capacité moyenne annuelle estimée à 5.000 tonnes ;
- les programmes d'investissement de la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK) et de la Société des Mines de l'Air (SOMAÏR) dans la branche uranifère d'un montant total de 82 milliards sur la période 2008-2010 et la mise en production de la mine d'uranium d'AZELIK par la SOMINA.

En 2012, les flux nets d'IDE entrant au Niger sont évalués à 401,5 milliards (ou 11,3% du PIB), en baisse par rapport à 2011. Cette évolution refléterait la fin de l'installation de la raffinerie de pétrole et de la construction du pipeline reliant celle-ci au site d'Aggadem. Le maintien à un niveau élevé des investissements, nonobstant le bouclage des chantiers indiqués ci-dessus, s'explique par la poursuite de la recherche pétrolifère sur le site d'Aggadem, en vue d'atteindre les capacités nécessaires pour l'exportation du brut, et l'intensification des travaux sur le site uranifère d'Imouraren.

Le Niger est la première destination des flux d'IDE dans l'UEMOA depuis 2009 et représente 30,2% des entrées enregistrées entre 2006 et 2011, devant la Côte d'Ivoire (20,0%), le Mali (16,3%) et le Sénégal (14,3%).

Annexe 1.7 : Sénégal

Les flux d'IDE au Sénégal sont marqués par une évolution irrégulière au cours de la période 2000-2005, suivie d'une phase de hausse continue et soutenue de 2006 à 2011. Après une décrue de 18,3% en 2005, les IDE se sont accrus de 298,6%⁹ en 2006 et ont continué de progresser à un rythme moyen annuel de 3,8% entre 2007 et 2011, du fait du dynamisme des secteurs des BTP et des télécommunications.

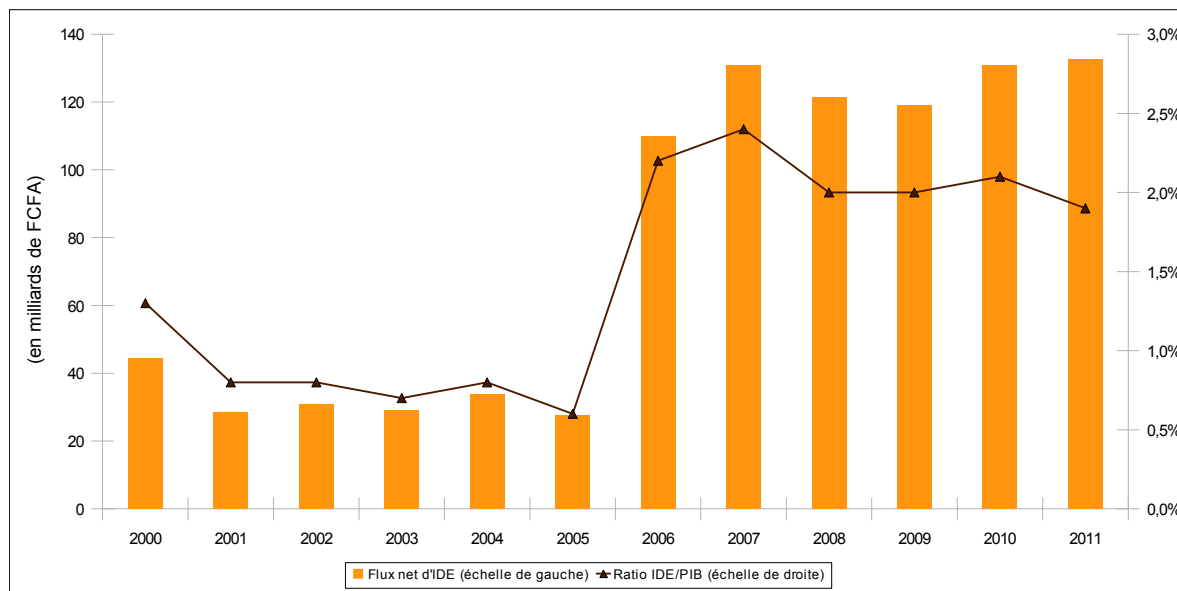
L'évolution des IDE est essentiellement tirée par les secteurs des BTP, des industries manufacturières et de l'hôtellerie, en ligne avec la réalisation des chantiers liés à l'organisation du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), la privatisation d'un complexe hôtelier, l'exploitation minière et le relèvement du capital minimum des banques.

Au cours de la période sous revue, les flux d'IDE sont estimés en moyenne à 1,6% du PIB. Avec une part de 14,3% du montant total moyen des flux nets d'IDE reçus par l'Union sur la période 2006-2011, le Sénégal est le quatrième pays ayant reçu le plus d'IDE dans l'Union après le Niger, la Côte d'Ivoire et le Mali.

⁹ Cette hausse est due notamment à l'atténuation par rapport à 2005 de l'impact négatif des pertes sur les bénéfices réinvestis des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), à une augmentation de capital dans le secteur bancaire et aux investissements réalisés dans le cadre de la préparation du Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Les pays fournisseurs d'investissements directs étrangers sont composés principalement de la France, de l'Inde et de la Suisse, avec des parts dans le stock d'IDE avoisinant respectivement 50,0%, 10,0% et 7,0%.

Graphique 16 : Evolution des IDE au Sénégal



Source : BCEAO

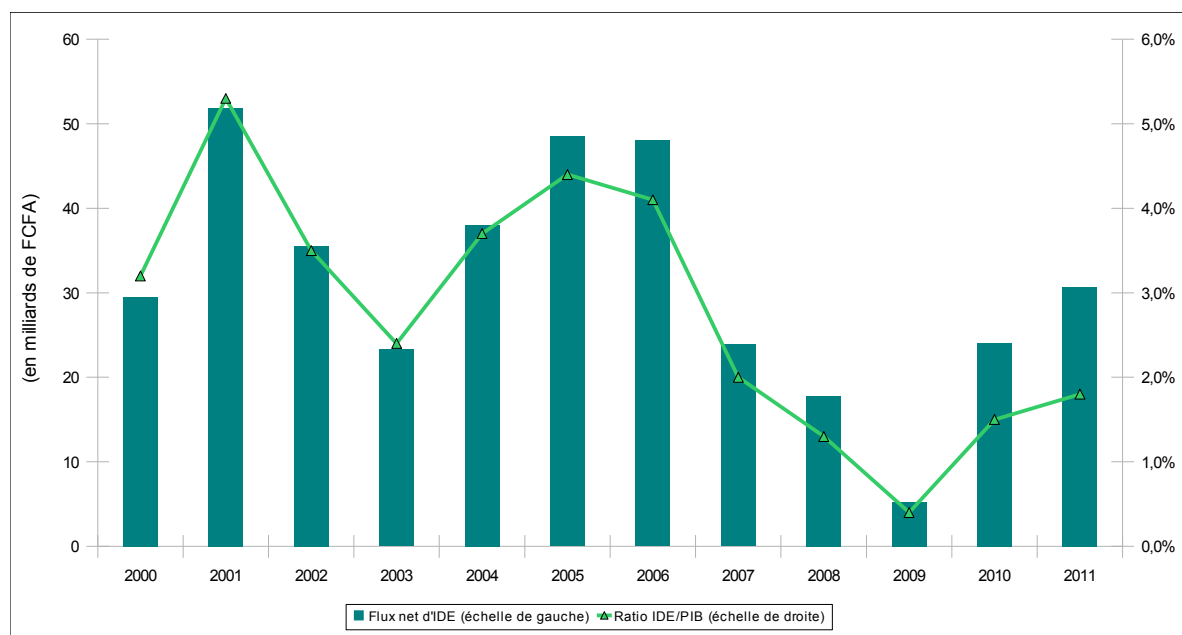
Les principaux secteurs destinataires des IDE sont l'immobilier, le secteur financier, l'exploitation minière, les industries manufacturières et la branche « commerce, hôtellerie et restauration ».

Annexe 1.8 : Togo

Les flux nets d'IDE à destination du Togo se sont accrus, en rythme annuel, de 10,4% entre 2000 et 2005, avant d'amorcer une tendance baissière jusqu'en 2009, où ils ont atteint leur niveau le plus bas à 5,2 milliards (ou 0,4% du PIB) contre 48,5 milliards (ou 4,4% du PIB) en 2005. Cette évolution des IDE est en rapport avec la baisse des bénéfices réinvestis dans les secteurs des industries extractives et des télécommunications, ainsi que la faiblesse des nouveaux investissements. Les flux sont, toutefois, repartis à la hausse à partir de 2010, pour atteindre 30,7 milliards (ou 1,8% du PIB), en liaison notamment avec la normalisation de la situation politique et la reprise des relations avec les partenaires au développement.

Au cours de la période sous revue, les flux d'IDE se sont situés en moyenne à 2,9% du PIB.

Les principaux secteurs bénéficiaires des IDE au Togo sont les industries manufacturière et extractive, le commerce, les télécommunications et le secteur financier. Les pays pourvoyeurs d'IDE sont principalement la France, les États-Unis et la Chine.

Graphique 18 : Evolution des IDE au Togo

Source : BCEAO



ANNEXE II : TABLEAUX STATISTIQUES

Annexe 2.1 : Evolution des investissements directs étrangers reçus dans les pays de l'Union

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	40,0	30,4	8,5	25,8	34,4	28,2	28,7	125,3	77,8	48,7	96,4	100,5	113,3
<i>En % du PIB</i>	<i>2,4%</i>	<i>1,7%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2%</i>	<i>4,7%</i>	<i>2,6%</i>	<i>1,6%</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,9%</i>	<i>3,0%</i>
Burkina	16,3	6,0	9,3	15,8	12,3	18,1	17,0	164,5	47,5	43,6	18,9	19,7	20,2
<i>En % du PIB</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>
Côte d'Ivoire	167,1	199,9	148,2	104,5	149,5	164,5	166,7	204,5	199,8	182,5	155,6	127,8	231,2
<i>En % du PIB</i>	<i>2,2%</i>	<i>2,4%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,8%</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,1%</i>	<i>1,9%</i>
Guinée Bissau	0,5	0,5	1,8	2,0	5,0	4,2	9,1	9,0	2,7	8,3	13,7	12,1	8,0
<i>En % du PIB</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,4%</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,7%</i>	<i>0,7%</i>	<i>2,1%</i>	<i>3,3%</i>	<i>2,6%</i>	<i>1,7%</i>
Mali	55,8	76,6	168,8	76,0	52,9	118,5	43,0	31,4	80,5	353,8	197,4	141,7	174,1
<i>En % du PIB</i>	<i>3,0%</i>	<i>3,5%</i>	<i>7,6%</i>	<i>3,1%</i>	<i>2,0%</i>	<i>4,1%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,9%</i>	<i>2,1%</i>	<i>8,4%</i>	<i>4,2%</i>	<i>2,8%</i>	<i>3,4%</i>
Niger	6,4	19,4	2,9	6,6	7,0	18,3	26,9	58,0	141,5	345,4	495,3	498,8	401,5
<i>En % du PIB</i>	<i>0,5%</i>	<i>1,5%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,4%</i>	<i>2,8%</i>	<i>5,8%</i>	<i>13,6%</i>	<i>17,6%</i>	<i>16,6%</i>	<i>11,3%</i>
Sénégal	44,3	28,6	30,7	29,0	33,8	27,6	110,0	130,7	121,5	118,9	130,7	132,7	135,8
<i>En % du PIB</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,6%</i>	<i>2,2%</i>	<i>2,4%</i>	<i>2,0%</i>	<i>2,0%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,9%</i>
Togo	29,5	51,9	35,5	23,3	38,0	48,5	48,0	23,9	17,8	5,2	24,1	30,7	32,3
<i>En % du PIB</i>	<i>3,2%</i>	<i>5,3%</i>	<i>3,5%</i>	<i>2,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,1%</i>	<i>2,0%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,7%</i>
Union	359,9	413,3	405,7	283,1	333,0	427,9	449,4	747,3	689,1	1 106,5	1 132,1	1 064,0	1 116,3
<i>En % du PIB</i>	<i>1,9%</i>	<i>2,0%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,8%</i>	<i>2,7%</i>	<i>2,3%</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,2%</i>	<i>2,9%</i>	<i>2,8%</i>

Source : BCEAO

Annexe 2.2 : Ventilation géographique des flux d'IDE reçus dans l'UEMOA

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Zone euro	48,7	57,4	45,8	31,3	33,2	32,4	32,9
Autres pays d'europe	12,0	8,2	12,1	18,5	13,2	11,4	12,2
Afrique hors UEMOA	13,3	10,7	12,9	19,5	13,2	11,4	12,7
UEMOA	5,6	5,4	5,0	4,3	4,5	4,3	4,2
Asie	11,3	10,4	17,2	21,6	31,5	36,5	32,4
Autres secteurs	9,2	7,9	7,1	4,8	4,3	4,1	5,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 2.3 : Ventilation géographique du stock d'IDE reçu dans l'UEMOA

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Zone euro	46,8	49,9	49,4	46,4	44,5	43,0	41,9
Autres pays d'europe	14,6	12,8	12,7	13,7	13,6	13,4	13,2
Afrique hors UEMOA	16,8	15,2	14,9	15,7	15,3	14,8	14,6
UEMOA	5,0	5,1	5,1	4,9	4,9	4,8	4,7
Asie	11,4	10,8	11,6	13,2	15,9	18,4	20,0
Autres secteurs	5,4	6,2	6,3	6,1	5,8	5,6	5,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 2.4 : Ventilation sectorielle des flux d'IDE reçus dans l'UEMOA

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Mines	12,3	6,3	28,8	51,1	53,0	55,9	53,2
Intermédiation financière	14,3	13,5	11,5	10,0	9,4	8,4	8,5
Transport et communication	16,2	28,8	17,8	15,3	14,5	13,4	14,2
Industrie	26,7	22,5	19,8	10,5	10,8	10,3	11,1
Commerce	14,2	13,0	10,8	6,4	6,7	6,4	6,6
Autres secteurs	16,2	15,8	11,4	6,8	5,6	5,6	6,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 2.5 : Ventilation sectorielle du stock d'IDE reçus dans l'UEMOA

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Mines	18,8	14,1	15,9	21,8	26,3	29,9	32,5
Intermédiation financière	13,3	12,5	12,4	12,0	11,6	11,2	10,9
Transport et communication	13,8	17,9	17,9	17,4	17,0	16,6	16,3
Industrie	26,5	27,0	26,1	23,5	21,6	20,3	19,2
Commerce	13,9	13,5	13,2	12,1	11,3	10,7	10,2
Autres secteurs	13,8	15,0	14,6	13,3	12,2	11,4	10,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

Annexe 2.6 : Evolution des exportations de l'Union

(Montants en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Or	222,9	383,0	441,0	343,1	324,1	454,9	647,2	566,9	762,9	1 029,2	1 511,9	2 125,5	2 501,0
<i>En % PIB</i>	1,2%	1,9%	2,1%	1,5%	1,4%	1,8%	2,5%	2,1%	2,5%	3,2%	4,3%	5,8%	6,2%
Pétrole	580,1	166,8	501,1	517,7	755,6	1 223,3	1 758,8	1 399,3	1 941,6	1 631,3	1 824,6	1 916,9	1 871,6
<i>En % PIB</i>	3,1%	0,8%	2,3%	2,3%	3,3%	4,9%	6,9%	5,1%	6,4%	5,0%	5,2%	5,2%	4,7%
cacao	742,1	962,6	1 576,9	1 381,4	1 148,3	1 098,0	1 067,8	1 056,3	1 269,5	1 772,0	1 902,2	1 985,4	1 585,4
<i>En % PIB</i>	4,0%	4,7%	7,4%	6,1%	4,9%	4,4%	4,2%	3,9%	4,2%	5,4%	5,4%	5,4%	4,0%
Coton	433,7	406,7	464,2	515,8	595,0	468,8	431,7	365,9	306,1	267,0	326,4	370,3	549,2
<i>En % PIB</i>	2,3%	2,0%	2,2%	2,3%	2,6%	1,9%	1,7%	1,3%	1,0%	0,8%	0,9%	1,0%	1,4%
Uranium	64,0	63,0	62,5	65,5	70,1	78,5	79,6	143,1	198,2	195,1	242,3	313,1	338,9
<i>En % PIB</i>	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,5%	0,7%	0,6%	0,7%	0,9%	0,8%
Total exportations	4 630,8	5 104,8	6 048,9	5 779,4	6 110,4	6 672,6	7 403,1	7 196,7	8 312,0	9 134,0	10 349,0	11 089,0	11 926,8
<i>En % PIB</i>	24,8%	25,2%	28,3%	25,7%	26,3%	26,8%	28,8%	26,3%	27,3%	28,0%	29,6%	30,2%	29,8%

Source : BCEAO

Annexe 2.7. : Exportations d'or par pays

(en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Burkina	2,5	2,2	3,9	5,1	7,0	9,5	15,5	4,6	55,6	179,8	512,0	852,2	879,6
<i>En % PIB</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,2%</i>	<i>1,9%</i>	<i>4,6%</i>	<i>11,2%</i>	<i>17,4%</i>	<i>15,9%</i>
Côte d'Ivoire	31,0	27,0	34,5	22,0	36,0	55,7	13,4	15,6	25,4	99,3	90,3	271,5	404,3
<i>En % PIB</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,8%</i>	<i>2,4%</i>	<i>3,2%</i>
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Mali	189,4	353,8	402,6	316,0	270,6	355,5	587,5	515,2	645,9	635,5	761,8	841,1	1 040,9
<i>En % PIB</i>	<i>10,0%</i>	<i>16,0%</i>	<i>18,0%</i>	<i>12,9%</i>	<i>10,3%</i>	<i>12,3%</i>	<i>18,4%</i>	<i>15,0%</i>	<i>16,5%</i>	<i>15,0%</i>	<i>16,4%</i>	<i>16,8%</i>	<i>20,2%</i>
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	10,5	34,2	24,3	25,5	26,4	29,1	46,4	43,9	43,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,7%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,1%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,2%</i>
Sénégal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,5	6,0	9,5	85,4	101,5	116,8	133,2
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,2%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,8%</i>
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
UEMOA	222,9	383,0	441,0	343,1	324,1	454,9	647,2	566,9	762,9	1 029,2	1 511,9	2 125,5	2 501,0
<i>En % PIB</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,9%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,8%</i>	<i>2,5%</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,5%</i>	<i>3,2%</i>	<i>4,3%</i>	<i>5,8%</i>	<i>6,2%</i>

Source : BCEAO

Annexe 2.8 : Exportations de pétrole par pays

(en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Burkina	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Côte d'Ivoire	522,9	76,5	405,8	408,4	640,4	1 060,5	1 569,5	1 256,8	1 632,4	1 423,5	1 608,5	1 740,4	1 587,8
<i>En % PIB</i>	<i>6,9%</i>	<i>0,9%</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,6%</i>	<i>7,3%</i>	<i>11,8%</i>	<i>17,4%</i>	<i>13,3%</i>	<i>15,7%</i>	<i>13,1%</i>	<i>14,2%</i>	<i>15,3%</i>	<i>12,7%</i>
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Mali	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,1
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>2,5%</i>
Sénégal	57,2	90,3	95,3	109,3	115,2	162,8	189,3	142,5	309,2	207,8	216,1	176,5	193,6
<i>En % PIB</i>	<i>1,7%</i>	<i>2,5%</i>	<i>2,6%</i>	<i>2,7%</i>	<i>2,7%</i>	<i>3,5%</i>	<i>3,9%</i>	<i>2,6%</i>	<i>5,2%</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,4%</i>	<i>2,6%</i>	<i>2,7%</i>
Togo	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>En % PIB</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
UEMOA	580,1	166,8	501,1	517,7	755,6	1 223,3	1 758,8	1 399,3	1 941,6	1 631,3	1 824,6	1 916,9	1 871,6
<i>En % PIB</i>	<i>3,1%</i>	<i>0,8%</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,3%</i>	<i>3,3%</i>	<i>4,9%</i>	<i>6,9%</i>	<i>5,1%</i>	<i>6,4%</i>	<i>5,0%</i>	<i>5,2%</i>	<i>5,2%</i>	<i>4,7%</i>

Source : BCEAO

Annexe 2.9 : Importations de biens d'équipement et intermédiaires par pays

(en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	159,2	187,7	197,3	185,3	172,0	152,3	149,0	210,2	251,0	256,7	234,8	287,1	297,1
<i>En % PIB</i>	9,5%	10,2%	10,1%	9,0%	8,0%	6,6%	6,1%	8,0%	8,4%	8,3%	7,2%	8,3%	7,9%
Burkina	216,1	220,3	229,5	239,0	279,0	308,9	315,9	330,5	348,7	352,6	512,2	616,4	754,0
<i>En % PIB</i>	11,6%	10,7%	10,0%	9,6%	10,5%	10,7%	11,6%	11,8%	11,8%	8,9%	11,2%	12,6%	13,6%
Côte d'Ivoire	565,4	636,4	671,5	910,7	1 065,9	1 320,5	1 103,6	1 199,3	1 056,6	1 094,4	1 584,4	877,6	1 456,0
<i>En % PIB</i>	7,4%	7,8%	7,8%	10,2%	12,2%	14,7%	12,2%	12,7%	10,1%	10,1%	14,0%	7,7%	11,7%
Guinée Bissau	13,1	18,4	16,1	12,7	13,6	20,8	19,2	20,0	20,4	33,9	35,1	46,9	42,0
<i>En % PIB</i>	8,5%	12,6%	11,3%	9,2%	4,9%	6,9%	6,3%	6,0%	5,4%	8,7%	8,4%	10,1%	8,7%
Mali	175,5	281,2	287,4	0,0	265,3	258,4	341,5	420,8	609,1	613,0	916,7	705,8	639,6
<i>En % PIB</i>	9,3%	12,7%	12,9%	0,0%	10,1%	8,9%	10,7%	12,3%	15,6%	14,5%	19,7%	14,1%	12,4%
Niger	60,3	63,4	168,2	91,6	160,5	163,0	186,4	221,3	318,0	421,2	572,9	596,4	711,4
<i>En % PIB</i>	5,1%	4,9%	12,0%	6,0%	10,5%	9,2%	9,8%	10,8%	13,1%	16,6%	20,4%	19,9%	19,9%
Sénégal	408,5	484,5	603,0	534,0	447,4	679,0	899,1	969,3	1 150,6	947,1	927,8	1 038,2	1 112,6
<i>En % PIB</i>	12,3%	13,6%	16,2%	13,4%	10,6%	14,8%	18,4%	17,9%	19,2%	15,7%	14,6%	15,2%	15,4%
Togo	105,9	138,7	256,0	13,4	136,0	142,7	163,7	160,2	193,9	228,6	269,9	304,6	346,4
<i>En % PIB</i>	11,5%	14,2%	24,9%	1,4%	13,3%	12,8%	14,1%	13,2%	13,7%	15,3%	17,1%	17,5%	18,4%
UEMOA	1 704,0	2 030,4	2 429,0	1 986,7	2 539,7	3 045,6	3 178,4	3 531,5	3 948,3	3 947,5	5 053,7	4 472,9	5 359,1
<i>En % PIB</i>	9,1%	10,0%	11,4%	8,8%	10,9%	12,2%	12,4%	12,9%	13,0%	12,1%	14,4%	12,2%	13,4%

Source : BCEAO

Annexe 2.10 : Importations de services par pays

(en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	136,5	140,7	145,5	147,6	151,7	147,2	184,2	239,9	228,4	234,2	255,0	235,7	249,8
<i>En % PIB</i>	8,1%	7,7%	7,4%	7,1%	7,1%	6,4%	7,5%	9,1%	7,7%	7,5%	7,8%	6,8%	6,6%
Burkina	99,6	103,5	105,8	135,5	156,9	189,8	206,5	217,7	270,8	244,8	412,1	510,3	608,8
<i>En % PIB</i>	5,4%	5,0%	4,6%	5,5%	5,9%	6,6%	7,6%	7,7%	9,2%	6,2%	9,0%	10,4%	11,0%
Côte d'Ivoire	873,5	931,1	1 076,7	1 034,5	1 073,8	1 117,6	1 167,6	1 190,0	1 191,1	1 231,0	1 398,9	1 277,8	1 574,8
<i>En % PIB</i>	11,4%	11,3%	12,5%	11,6%	12,3%	12,4%	12,9%	12,6%	11,4%	11,3%	12,3%	11,2%	12,6%
Guinée Bissau	0,0	22,2	19,2	21,1	23,4	22,0	20,7	32,6	38,1	33,0	50,8	53,9	52,6
<i>En % PIB</i>	0,0%	15,2%	13,5%	15,2%	8,5%	7,3%	6,8%	9,8%	10,1%	8,5%	12,1%	11,6%	10,9%
Mali	238,4	308,9	269,7	280,3	280,9	310,2	352,7	372,2	458,7	384,8	508,7	505,0	499,6
<i>En % PIB</i>	12,6%	14,0%	12,1%	11,4%	10,7%	10,7%	11,0%	10,9%	11,7%	9,1%	10,9%	10,1%	9,7%
Niger	96,5	107,9	106,1	111,9	138,5	147,3	171,8	185,0	269,1	345,1	423,0	443,7	558,2
<i>En % PIB</i>	8,2%	8,4%	7,6%	7,3%	9,1%	8,3%	9,0%	9,0%	11,1%	13,6%	15,1%	14,8%	15,6%
Sénégal	288,4	303,2	330,7	343,8	368,8	424,7	439,1	592,1	632,5	542,5	555,4	596,4	616,4
<i>En % PIB</i>	8,7%	8,5%	8,9%	8,6%	8,7%	9,2%	9,0%	11,0%	10,6%	9,0%	8,7%	8,7%	8,5%
Togo	83,7	95,2	103,2	118,7	126,4	146,9	149,2	160,8	160,8	176,9	197,1	238,4	253,4
<i>En % PIB</i>	9,1%	9,8%	10,1%	12,2%	12,4%	13,2%	12,9%	13,3%	11,3%	11,8%	12,5%	13,7%	13,5%
UEMOA	1 816,5	2 012,7	2 157,0	2 193,3	2 320,5	2 505,7	2 691,8	2 990,3	3 249,5	3 192,4	3 800,9	3 861,1	4 413,6
<i>En % PIB</i>	9,7%	9,9%	10,1%	9,7%	10,0%	10,1%	10,5%	10,9%	10,7%	9,8%	10,9%	10,5%	11,0%

Source : BCEAO

Annexe 2.11 : Déficit courant hors dons par pays

(en milliards FCFA)

RUBRIQUES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	-114,8	-116,0	-163,2	-115,7	-152,4	-127,5	-121,3	-263,2	-270,4	-355,0	-291,6	-344,4	-378,6
<i>En % du PIB</i>	<i>-6,8%</i>	<i>-6,3%</i>	<i>-8,3%</i>	<i>-5,6%</i>	<i>-7,1%</i>	<i>-5,5%</i>	<i>-4,9%</i>	<i>-10,0%</i>	<i>-9,1%</i>	<i>-11,4%</i>	<i>-9,0%</i>	<i>-10,0%</i>	<i>-10,1%</i>
Burkina	-278,0	-278,3	-268,3	-319,3	-327,6	-392,3	-346,9	-363,4	-519,5	-325,0	-237,7	-243,2	-414,3
<i>En % du PIB</i>	<i>-15,0%</i>	<i>-13,5%</i>	<i>-11,7%</i>	<i>-12,9%</i>	<i>-12,3%</i>	<i>-13,6%</i>	<i>-12,8%</i>	<i>-12,9%</i>	<i>-17,6%</i>	<i>-8,2%</i>	<i>-5,2%</i>	<i>-5,0%</i>	<i>-7,5%</i>
Côte d'Ivoire	-186,1	-67,6	523,7	198,8	125,1	21,0	250,1	-120,2	59,5	502,3	164,2	1 153,9	-234,1
<i>En % du PIB</i>	<i>-2,4%</i>	<i>-0,8%</i>	<i>6,1%</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,2%</i>	<i>2,8%</i>	<i>-1,3%</i>	<i>0,6%</i>	<i>4,6%</i>	<i>1,4%</i>	<i>10,2%</i>	<i>-1,9%</i>
Guinée Bissau	-9,4	-17,7	-14,3	-10,2	-4,7	-10,7	-31,1	-31,6	-29,3	-50,9	-44,4	-19,6	-51,0
<i>En % du PIB</i>	<i>-6,1%</i>	<i>-12,1%</i>	<i>-10,1%</i>	<i>-7,3%</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-3,5%</i>	<i>-10,3%</i>	<i>-9,5%</i>	<i>-7,8%</i>	<i>-13,0%</i>	<i>-10,6%</i>	<i>-4,2%</i>	<i>-10,6%</i>
Mali	-226,9	-275,7	-134,3	-180,9	-249,4	-275,9	-158,3	-308,2	-501,2	-361,1	-644,3	-574,5	-221,0
<i>En % du PIB</i>	<i>-12,0%</i>	<i>-12,5%</i>	<i>-6,0%</i>	<i>-7,4%</i>	<i>-9,5%</i>	<i>-9,5%</i>	<i>-4,9%</i>	<i>-9,0%</i>	<i>-12,8%</i>	<i>-8,5%</i>	<i>-13,8%</i>	<i>-11,5%</i>	<i>-4,3%</i>
Niger	-105,2	-109,7	-143,1	-160,0	-148,5	-202,8	-182,7	-195,9	-347,3	-625,4	-608,8	-738,8	-911,5
<i>En % du PIB</i>	<i>-9,0%</i>	<i>-8,5%</i>	<i>-10,2%</i>	<i>-10,4%</i>	<i>-9,7%</i>	<i>-11,4%</i>	<i>-9,6%</i>	<i>-9,5%</i>	<i>-14,4%</i>	<i>-24,7%</i>	<i>-21,7%</i>	<i>-24,6%</i>	<i>-25,5%</i>
Sénégal	-288,8	-227,2	-285,6	-324,6	-289,6	-368,7	-460,0	-681,4	-882,1	-449,4	-349,4	-557,4	-627,6
<i>En % du PIB</i>	<i>-8,7%</i>	<i>-6,4%</i>	<i>-7,7%</i>	<i>-8,1%</i>	<i>-6,8%</i>	<i>-8,0%</i>	<i>-9,4%</i>	<i>-12,6%</i>	<i>-14,7%</i>	<i>-7,5%</i>	<i>-5,5%</i>	<i>-8,2%</i>	<i>-8,7%</i>
Togo	-127,3	-138,8	-104,4	-133,8	-118,7	-255,6	-108,5	-120,1	-118,2	-106,2	-121,6	-184,7	-200,3
<i>En % du PIB</i>	<i>-13,8%</i>	<i>-14,2%</i>	<i>-10,2%</i>	<i>-13,8%</i>	<i>-11,6%</i>	<i>-23,0%</i>	<i>-9,4%</i>	<i>-9,9%</i>	<i>-8,3%</i>	<i>-7,1%</i>	<i>-7,7%</i>	<i>-10,6%</i>	<i>-10,7%</i>
Union	-1 336,5	-1 231,0	-589,5	-1 045,7	-1 165,6	-1 612,5	-1 158,6	-2 084,0	-2 608,5	-1 770,7	-2 133,5	-1 508,7	-3 038,4
<i>En % du PIB</i>	<i>-7,2%</i>	<i>-6,1%</i>	<i>-2,8%</i>	<i>-4,6%</i>	<i>-5,0%</i>	<i>-6,5%</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-7,6%</i>	<i>-8,6%</i>	<i>-5,4%</i>	<i>-6,1%</i>	<i>-4,1%</i>	<i>-7,6%</i>

Source : BCEAO

Annexe 2.12 : Souscription au service de téléphonie mobile dans les pays de l'UEMOA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	55 476	125 000	218 770	236 175	459 322	596 267	1 055 727	2 051 776	3 625 366	5 033 349	7 074 914	7 765 206
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>0,9</i>	<i>1,9</i>	<i>3,2</i>	<i>3,3</i>	<i>6,2</i>	<i>7,8</i>	<i>13,4</i>	<i>25,3</i>	<i>43,4</i>	<i>58,5</i>	<i>79,9</i>	<i>85,3</i>
Burkina Faso	25 245	76 186	111 013	238 094	395 939	633 554	1 016 605	1 858 038	3 024 150	3 823 625	5 707 850	7 682 100
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>0,2</i>	<i>0,6</i>	<i>0,9</i>	<i>1,8</i>	<i>2,9</i>	<i>4,5</i>	<i>7,0</i>	<i>12,3</i>	<i>19,5</i>	<i>23,9</i>	<i>34,7</i>	<i>45,3</i>
Côte d'Ivoire	472 952	728 545	1 027 058	1 280 696	1 674 332	2 349 439	4 065 421	7 467 708	10 449 036	13 184 308	15 599 044	17 416 379
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>2,9</i>	<i>4,3</i>	<i>6,0</i>	<i>7,3</i>	<i>9,4</i>	<i>13,0</i>	<i>22,2</i>	<i>40,0</i>	<i>55,0</i>	<i>68,1</i>	<i>79,0</i>	<i>86,4</i>
Guinée-Bissau	0	0	0	1 275	39 451	98 825	157 330	296 223	500 156	560 345	481 113	401 880
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>2,9</i>	<i>7,2</i>	<i>11,3</i>	<i>20,8</i>	<i>34,4</i>	<i>37,8</i>	<i>31,8</i>	<i>26,0</i>
Mali	10 398	23 997	45 974	247 223	406 861	761 986	1 512 948	2 530 891	3 438 568	4 460 543	7 440 383	10 821 930
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,4</i>	<i>2,0</i>	<i>3,2</i>	<i>5,8</i>	<i>11,1</i>	<i>18,1</i>	<i>23,8</i>	<i>29,9</i>	<i>48,4</i>	<i>68,3</i>
Niger	2 056	2 126	57 541	82 365	172 421	323 853	483 000	900 000	1 897 628	2 599 000	3 805 592	4 339 867
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>1,4</i>	<i>2,5</i>	<i>3,6</i>	<i>6,5</i>	<i>13,1</i>	<i>17,4</i>	<i>24,5</i>	<i>27,0</i>
Sénégal	250 251	301 811	553 449	782 423	1 121 314	1 730 106	2 982 623	3 630 804	5 389 133	6 901 492	8 343 717	9 352 868
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>2,6</i>	<i>3,1</i>	<i>5,5</i>	<i>7,6</i>	<i>10,6</i>	<i>15,9</i>	<i>26,7</i>	<i>31,6</i>	<i>45,7</i>	<i>57,0</i>	<i>67,1</i>	<i>73,3</i>
Togo	50 000	95 000	165 138	243 613	332 565	433 635	708 000	1 190 319	1 549 542	2 187 334	2 452 433	3 104 839
<i>Pour 100 personnes</i>	<i>1,0</i>	<i>1,9</i>	<i>3,3</i>	<i>4,7</i>	<i>6,3</i>	<i>8,0</i>	<i>12,8</i>	<i>21,1</i>	<i>26,8</i>	<i>37,1</i>	<i>40,7</i>	<i>50,4</i>
UEMOA (*)	866 378	1 352 665	2 178 943	3 111 864	4 602 205	6 927 665	11 981 654	19 925 759	29 873 579	38 749 996	50 905 046	60 885 069
<i>Pour 100 personnes (*)</i>	<i>1,2</i>	<i>1,8</i>	<i>2,8</i>	<i>3,9</i>	<i>5,7</i>	<i>8,3</i>	<i>13,9</i>	<i>22,6</i>	<i>32,9</i>	<i>41,5</i>	<i>52,6</i>	<i>61,8</i>

(*) Données estimées en tenant compte du poids démographique des pays membres

Source : <http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/explorer/index.html>

Annexe 2.13 : Classement des pays de l'Union aux enquêtes « Doing business » de la Banque Mondiale¹⁰

Pays	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bénin	139	137	157	169	172	170	175	175
Burkina Faso	171	163	164	148	154	151	150	153
Côte d'Ivoire	156	141	155	161	168	169	167	177
Guinée-Bissau	173	173	179	179	175	176	176	179
Mali	166	155	160	166	155	153	146	151
Niger	170	160	171	172	171	173	133	176
Sénégal	152	146	168	149	151	152	154	166
Togo	154	151	159	163	162	160	162	156
Nombre de pays	175	175	181	181	183	183	183	185

Source : Rapports Doing Business

¹⁰ Pour chaque année, le pays le mieux classé de l'Union est en couleur verte et le pays le plus mal classé en caractère rouge.

ANNEXE III : EVOLUTION DU DISPOSITIF DE L'UNION EN MATIERE DE SUIVI DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

Dans le cadre du processus d'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données des comptes extérieurs, le dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union a été renforcé, avec l'administration d'un formulaire complémentaire destiné au recueil d'informations sur les fonds propres des entreprises à compter de 2009. Ce formulaire, qui est administré conjointement avec le questionnaire de balance des paiements transmis aux entreprises, a permis de recueillir des renseignements sur les investissements étrangers, selon l'orientation géographique et sectorielle plus détaillées pour les années 2009 et 2010.

Pour les deux premières années, les informations ont permis d'affiner l'analyse de la nature des investissements étrangers reçus ou effectués par les pays de l'Union à l'extérieur, facilitant ainsi l'identification des voies et moyens de renforcement des politiques d'attraction de ces ressources. Ces données ont également contribué au renforcement des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, à travers un élargissement de leur champ de couverture aux corrections d'asymétries sur les flux intra-communautaires au titre des investissements directs étrangers (IDE).

Toutefois, l'ancien cadre était limité au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Les opérations d'emprunt, de crédit commerciaux et de dépôts, qui sont classées parmi les investissements étrangers au sens de la balance des paiements n'étaient pas concernées, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union.

A cet égard, dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, en vue de l'adapter à la méthodologie de la 6^e édition du manuel du FMI, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété en intégrant les transactions sur les instruments de dette, ventilées par partenaire et par secteur d'activité (cf. annexe III). En plus du renforcement du cadre d'analyse des comptes extérieurs de l'Union, ce nouveau formulaire, plus conforme aux exigences de la norme devra permettre aux pays de l'Union de participer à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID), dont l'adhésion à compter de l'édition 2011 a été autorisée par les Autorités de la Banque Centrale.

Pour l'exploitation des données recueillies à travers le nouveau formulaire, il est élaboré au niveau de la Direction de la Recherche et de la Statistique, deux applicatifs informatiques relativement simplifiés sous le logiciel open office calc. La conception de ces applicatifs répond à un double souci, à savoir, d'une part, pallier la contrainte liée au fait que l'application « BPT » dédiée à l'élaboration de la balance des paiements n'est pas paramétrée pour traiter les données ainsi collectées et, d'autre part, mettre à la disposition de l'ensemble des Directions Nationales, un cadre harmonisé.

ANNEXE IV : FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS LES ENTREPRISES RESIDENTES

(à joindre au questionnaire de la balance des paiements)

Nom et adresse de l'entreprise :

Secteur d'activité principale de l'entreprise (*) :

(*) **A.** Agriculture, sylviculture et pêche ; **B.** Exploitation minière ; **C.** Industrie manufacturière ; **D.** Production et distribution d'électricité, gaz, ... ; **E.** Distribution d'eau, assainissement, ... **F.** Construction ; **G.** Commerce de gros et de détail ; **H.** Transports, entreposage ; **I.** Hôtellerie, restauration et débits de boisson ; **J.** Communications ; **K.** Intermédiation financière, assurance et retraite ; **L.** Immobilier, location, services aux entreprises, **X.** Autre (à préciser) :

NB : Bien vouloir respecter cette classification sectorielle.

I. TRANSACTIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION

I.1. CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DES RESULTATS (**)

(en millions de FCFA)

Rubriques	Stock de début de période	Stock de fin de période
Capital social		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des capitaux propres		

(**): Ces informations sont celles contenues dans le bilan des entreprises enquêtées

I.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Pays de résidence de l'investisseur (***)	% du capital social détenu

(***) : Si plusieurs créanciers appartiennent à un même pays, les distinguer en reprenant le nom du pays autant de fois que nécessaire. Joindre une feuille de détail si la liste est longue.

I.3. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TITRES DE PARTICIPATION DETENUS A L'ETRANGER

Pays de résidence de l'entreprise d'investissement (****)	Valeur début de période (en millions de FCFA)	Valeur fin de période (en millions de FCFA)	Part dans le capital social de l'entreprise d'investissement en fin de période (en pourcentage)

(****) : Il s'agit de l'entreprise dans laquelle votre société a pris des participations.

II. TRANSACTIONS SUR INSTRUMENTS DE DETTE

Les instruments de dette sont les instruments qui exigent le remboursement du principal et/ou le versement d'intérêt à un moment ou à un autre dans le futur. Ils comprennent notamment le numéraire, les dépôts, les titres de créance, les prêts, les crédits commerciaux, etc. Les renseignements portent sur les créances et les engagements.

II.1. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES NON-RESIDENTS

(en millions de FCFA)

Pays de résidence du créancier (*)	Type de relation avec les créanciers A : Affiliés ⁽¹⁾ B : Non affiliés ⁽²⁾	Valeur début de période	Valeur fin de période

(*) : Si plusieurs créanciers appartiennent à un même pays, les distinguer en reprenant le nom du pays autant de fois que nécessaire. Joindre une feuille de détail si la liste est longue.

II.2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CREANCES SUR DES NON-RESIDENTS

(en millions de FCFA)

Pays de résidence de l'emprunteur (**)	Type de relation avec les emprunteurs A : Affiliés ⁽¹⁾ B : Non affiliés ⁽²⁾	Valeur début de période	Valeur fin de période

(**) : Il s'agit des pays de résidence des entités sur lesquelles votre entreprise détient des créances.

(1) Il s'agit des entités avec lesquelles votre entreprise entretient des relations d'investissement direct, à savoir : (i) les investisseurs qui détiennent directement ou indirectement au moins 10% du capital de votre entreprise ; (ii) les entreprises non-résidentes dans lesquelles votre société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital et (iii) les entreprises avec lesquelles vous avez en commun la même maison mère, à condition qu'aucune des deux sociétés ne détienne 10% ou plus du capital de l'autre. Toutefois, les créances inter-entreprises entre intermédiaires financiers affiliés (à l'exception des compagnies d'assurance et fonds de pension) sont exclues de l'investissement direct, quel que soit le type d'instrument. A cet égard, elles ne sont pas prises en compte dans cette catégorie.

(2) Créanciers ou débiteurs qui ne répondent pas au critère A.



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int